

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis

Vol. XII.

No. 30.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 28 JUILLET 1881

AVIS IMPORTANT

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les Etats-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

UNE LEÇON

Le drame qui vient d'avoir lieu à Washington sera probablement la cause de réformes importantes dans le service civil. Le patronage est l'une des grandes plaies du gouvernement américain. Il est étonnant qu'on n'ait pas compris le danger auquel on exposait la constitution et la moralité politique des Etats-Unis en y introduisant le système des emplois temporaires, en permettant à chaque nouveau gouvernement de destituer les anciens employés pour les remplacer par des amis politiques. Est-il rien de plus absurde, de plus démoralisant? Notre système est bien meilleur, mais malheureusement on commence à le gâter en sacrifiant de temps à autre certains fonctionnaires publics à la vengeance de leurs ennemis. De plus ici comme aux Etats-Unis on a tort de laisser aux chefs de l'Etat la responsabilité de la nomination aux emplois publics.

Quels ennuis! Quelle perte de temps! Que de nominations mauvaises et inutiles! Comment veut-on qu'un ministre refuse une place à un frère, à un ami, à un partisan dévoué! Que le solliciteur soit capable ou non, qu'on ait besoin de lui ou non, il s'impose et s'il est fortement appuyé il faut bien qu'il soit nommé, le ministre ne serait pas réélu. On n'a pas d'idée du temps qu'un ministre perd à répondre à tous ceux qui s'adressent à lui pour avoir des places et à faire des trous quelque part pour y fourrer les plus acharnés.

Eh! que de mécontents! Que de récriminations!

Autrefois, au moins, tout ce mécontentement, toute cette colère se passaient en paroles, mais aujourd'hui c'est plus sérieux. Guiteau vient de donner un exemple qui pourrait bien être imité. C'est le pistolet au poing qu'on sollicitera les emplois publics à l'avenir.

Evidemment il est temps que partout on réforme le service civil, qu'on règle la distribution du patronage public de manière à empêcher les abus énormes que tout le monde déplore, à éviter les dangers qui menacent les institutions républicaines et démocrates.

NOS GRAVURES

M. Garfield recevant la visite de sa femme et de sa fille

Les journaux américains ont raconté en termes touchants ce qui s'est passé lorsque l'épouse et la fille du président Garfield sont arrivées au chevet de son lit après la tentative d'assassinat. C'était à qui de la femme ou de la fille montrerait plus de courage en présence du malade, afin de ne pas lui causer une émotion funeste.

Le président craignait beaucoup lui-même cette première entrevue pour sa femme qui, comme on le sait, a été fort malade; il redoutait une rechute. "Mais Mme Garfield est la plus courageuse femme du monde," ont dit ceux qui l'ont vue dans cette circonstance critique. On a beaucoup remarqué aussi l'énergie de la jeune fille du président.

Au premier médecin qu'elle rencontra en entrant dans la maison, elle dit :

— Papa va-t-il mourir?

— C'est bien possible, répondit le médecin.

Elle devint pâle mais ne pleura pas, et, quand elle entra dans la chambre de son père, elle s'agenouilla près de lui et lui dit en lui donnant un baiser au front :

— Nous voilà avec toi, nous sommes heureuses.

Le président, voyant les efforts qu'elle faisait pour ne point pleurer, lui dit :

— Merci, ma brave et chère enfant.

Elle se hâta de sortir et donna alors un libre cours à ses larmes. On lui avait dit qu'elle verrait son père à la condition qu'elle ne pleurerait pas.

M. Dufaure

C'est une intéressante figure qui vient de disparaître en la personne de cet illustre défunt. M. Dufaure a compté dans ce siècle par la grande part qu'il a prise à tous les événements où l'honneur et les intérêts de la France étaient engagés.

Né à Saujon (Charente-Inférieure), le 4 décembre 1798, M. Dufaure, après avoir fait son droit à Paris, se fit inscrire au barreau de Bordeaux, où il ne tarda pas à acquérir une grande réputation.

Élu député en 1834 par le collège électoral de Saintes, il fut nommé conseiller d'Etat en 1838, sous le ministère dont M. Thiers était le chef. A la chute de ce ministère, M. Dufaure donna sa démission et fit partie de l'opposition jusqu'à la formation du ministère Soult, le 12 mai 1839, dans lequel il reçut le portefeuille des travaux publics, qu'il conserva sous le cabinet du 1er mars présidé par M. Thiers. Le ministère Thiers étant tombé le 29 octobre suivant à propos de la question d'Orient, M. Dufaure refusa de reprendre un portefeuille dans celui qui lui succéda, sous la présidence de M. Guizot.

Successivement rapporteur du projet de loi de 1842 sur les chemins de fer et de la loi d'expropriation pour cause d'utilité

publique, M. Dufaure fut élu vice-président de la Chambre en 1845.

Aux événements de février 1849, M. Dufaure se mit du côté de la légalité dans l'organisation des banquets et protesta, le 22 février, au nom de la Constitution, contre le projet de mise en accusation des ministres.

Après le 24 février, il fut nommé député de la Charente-Inférieure à l'Assemblée constituante, et au mois d'octobre de la même année, il était appelé par le général Cavaignac au ministère de l'intérieur en remplacement de M. Sénard. Après l'élection du 10 décembre, il déposa le portefeuille de l'intérieur, mais il le reprit dans le cabinet du 2 juin 1849, en remplacement de M. Léon Faucher. Renversé subitement le 21 octobre, il rentra dans l'opposition, que dès lors il ne quitta plus.

Au coup d'Etat du 2 décembre, M. Dufaure resta en dehors des événements et redevint avocat. Il ne reparut plus sur la scène de la politique active qu'après la guerre de 1870. Envoyé à l'Assemblée de Bordeaux, il accepta le portefeuille de la justice dans le premier ministère choisi par M. Thiers, et il conserva ce portefeuille et la vice-présidence du conseil dans le dernier cabinet essayé par le pré-décesseur du maréchal de MacMahon, le 19 mai 1873; mais il donna sa démission cinq jours après, et redevint simple représentant jusqu'en 1875, après le vote des lois constitutionnelles, où il reprit le ministère de la justice dans le cabinet Buffet. Après avoir échoué aux élections sénatoriales de janvier 1876, M. Dufaure fut de nouveau élu député dans l'arrondissement de Marennes, le 20 février suivant.

M. Buffet ayant donné sa démission le 23 février, M. Dufaure forma, avec M. Ricard, le ministère du 9 mars, et procéda, sous le titre nouveau de président du conseil, à la transmission des pouvoirs de l'Assemblée aux Chambres nouvelles.

Après la mort de M. Casimir Périer, M. Dufaure entra au Sénat comme membre inamovible. A la suite d'un double échec à la Chambre et au Sénat, dans la question de l'amnistie, il donna sa démission le 13 décembre, et fut remplacé par M. Jules Simon, mais les élections du 14 octobre 1877 le ramenèrent au pouvoir, qu'il conserva comme président du conseil et ministre de la justice jusqu'à la démission du maréchal de MacMahon, 30 janvier 1877, alors qu'il refusa d'entrer dans le premier cabinet de M. Grévy.

M. Dufaure était, depuis 1864, membre de l'Académie française, où il avait remplacé M. le duc Pasquier.

M. Dufaure est mort lundi matin, 26 juin, dans sa propriété de Rueil, où il était installé depuis deux mois et demi.

Il a reçu, sur sa demande, les derniers sacrements.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi, en l'église de Rueil, au milieu d'une assistance nombreuse, et le corps a été conduit à Vizelle (Charente), dans un caveau de famille où repose déjà Mme Dufaure.

L'heure de la mort de cet homme éminent est celle des hommages dus au politique intègre, à l'homme plein de dignité dans la vie privée, de probité dans la vie publique, à l'admirable orateur, enfin.

Sept fois ministre, sous cinq chefs d'Etat différents, M. Dufaure n'était même pas chevalier de la Légion d'honneur.

POESIE

On nous écrit :

Notre littérature, surtout depuis quelques années, a fait un pas géant dans la bonne voie. Nous constatons ce fait avec bonheur; car la littérature est la sentimentelle avancée de notre nationalité. En effet, tant que le peuple Canadien conservera sa langue, il peut être sûr de conserver aussi sa religion et les glorieuses traditions de ses ancêtres.

Nos jeunes gens, à qui Dieu a donné le feu sacré, mettent la main à la roue de notre littérature; ils pratiquent le sage conseil du maître :

Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage, Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage; Polissez-le sans cesse et le repolissez; Ajoutez quelquefois et souvent effacez.

Ainsi, par exemple, nos lecteurs ont dû remarquer que M. W. Chapman, qui a fait ses premiers essais dans votre journal, a, depuis quelque temps, développé considérablement son talent poétique. Les deux sonnets que nous publions ci-dessous sont une preuve éclatante de ce que nous disons.

L'ILE D'ORLÉANS

(A. M. HUBERT LARUE)

Près du Montmorency dont la vague au galop Plonge entre les parois d'un grand cap qui chante, [celle, L'île, fraîche oasis qui sommeille sur l'eau, Ainsi qu'une émeraude au soleil, étincelle.

De petits massifs verts, alignés au cordeau, Y bercent des milliers d'oiseaux sous leur ombrelle; Et, mirant dans les flots l'angle de leur tourelle, De coquettes villas lui font un frais bandeau.

C'est un lieu ravissant où la gaité circule, Où, fuyant la chaleur de l'apre canicule, Les touristes charmés vont se faire la cour.

La légende a toujours poétisé cette île; [quille, Et l'on dit que, le soir, quand le fleuve est tranquille, Les mânes des Hurons voltigent alentour.

Juin 1881.

LE RAPIDE

(A MON AMI PAUL PICARD)

Reptile aux plis géants, le fleuve écumant glisse Dans les creux d'un ravin estompé de vapeur, Et ses lourds tourbillons, dont les oiseaux ont peur, Heurtent en rugissant les rochers au flanc lisse.

La lune, surplombant le rapide en fureur, Vacille sur sa base où l'onde se hérise; Enorme concert plein d'une indicible horreur, Des cris et des sanglots montent du précipice.

En immenses faisceaux échoués sur le roc, Les grands pins que la trombe ébranle de son choc, Semblent se cramponner aux crans que le flot fêche;

Et, là-bas, maîtrisant son esquif de bouleau! Léger comme la plume et prompt comme la flèche, L'Indien au vol fuit sur l'écumée de l'eau.

Juillet 1881.

W. CHAPMAN.

—On estime que la prochaine récolte de blé du Minnesota donnera 45,000,000 de minots; une augmentation de 3,000,000 sur l'année dernière, malgré la diminution du rendement moyen.

LES ORANGISTES

Trente mille Orangistes ont marché en procession, à Toronto, le 12 juillet. Le *Mail*, organe des conservateurs, a publié un article en leur faveur, et le *Globe* les a désapprouvés. Le *Monde* blâme le *Mail* et fait l'éloge du *Globe* à ce sujet.

Le *Mail* a coutume d'être mieux inspiré, et dans cette circonstance il n'a certes pas été l'organe du parti conservateur. Il prétend que cet Ordre qui a causé tant de désordre dans tous les lieux où il s'est implanté, repose sur le principe de la tolérance la plus large et la plus généreuse envers les hommes de toute croyance ! Mais c'est le contraire de cette assertion qui est vrai si l'on consulte l'histoire de l'orangisme depuis sa naissance.

Plus loin il affirme que "les catholiques commencent à comprendre que les orangistes ne sont pas ce qu'on les leur a représentés : de violents ennemis." Nous pouvons l'assurer qu'il se trompe et que les catholiques savent trop bien à quoi s'en tenir sur le compte des orangistes pour se laisser prendre à une information aussi fallacieuse.

Le *Globe* se montre beaucoup plus juste dans ses commentaires sur ce sujet qui a le tort de passionner et d'exciter tant d'esprits.

La feuille libérale n'hésite pas à déclarer qu'une pareille célébration n'a aucune raison d'être au Canada.

Il est assez ordinaire que quand un de ces deux journaux opposés commet une bévue ou se permet un écart, l'autre arrive pour redresser le premier. Le beau rôle, cette fois-ci, le *Mail* est loin de l'avoir eu.

L'ASSASSINAT DE GARFIELD

Le Dr Hamilton, de New-York, dit que si le Président doit guérir, son rétablissement complet demandera des mois, peut-être des années, et cette opinion est partagée par les médecins de la Maison Blanche. On sait que le Dr Bliss croit la balle logée dans le pari antérieure de l'abdomen. Le Dr Hamilton, au contraire, pense qu'elle est restée dans quelque muscle en bas de l'épine dorsale, un peu au-dessous de l'endroit par où elle est entrée.

Le bruit court que maintenant Guitau témoigne du repentir. Il aurait dit en substance à l'attorney de district :

"Si j'en avais encore l'occasion, je n'es-saierais pas de tuer le président. J'ai cru avoir une inspiration de le supprimer, mais je vois que je me suis sans doute abusé. Je pense que Dieu n'a pas voulu que le président fût tué, et pour cette raison je ne renouvelerais pas ma tentative si je le pouvais. Si Dieu n'avait pas décrété qu'il ne devait pas être tué, il ne serait pas en vie aujourd'hui. Mon pistolet était près de son dos, et ma main était ferme comme du fer. J'ai tiré sur lui de but en blanc, et la divine Providence pouvait seule le sauver. Il ne mourra pas, j'en suis convaincu, et je regrette de lui avoir causé tant de souffrances. Il serait maintenant inutile pour qui que ce soit d'essayer de le tuer, car si je n'ai pas réussi avec les chances que j'avais, il n'est pas de balle qui pût accomplir cet objet. C'était ainsi ordonné, et il faut se soumettre à la volonté du Ciel."

PÉNIBLE CATASTROPHE

ROXTON FALLS, P. Q., 19 juillet.

Un incendie s'est déclaré vers minuit, au presbytère catholique de Roxton Falls, province de Québec, le brûlant jusqu'aux fondations. Le Rév. M. Larue, curé, a péri dans les flammes.

Son neveu, qui demeurait avec lui, s'était retiré à sa chambre vers dix heures et s'était mis au lit. Tout-à-coup, il fut éveillé par la fumée et le feu, et ne put se sauver qu'en se jetant du haut de la fenêtre. Le feu a d'abord paru venir de la chambre du curé. Celui-ci était malade depuis quelques jours, mais ne gardait pas la chambre.

Le médecin l'avait quitté peu de temps avant l'accident, et l'on suppose qu'il sera allé l'accompagner avec une lampe qui lui aura échappé et mis le feu. Tous les efforts possibles ont été faits pour sauver l'infortuné pasteur, ainsi que pour empêcher le presbytère d'être entièrement

consumé. Les autres occupants étaient absents.

Le Rév. M. Larue n'était curé ici que depuis cinq ans.

M. l'abbé Larue était né le 12 octobre 1829, à Saint-Denis de Chambly. Il fut ordonné prêtre le 27 août 1854, nommé vicair à Sorel et devint plus tard professeur au collège de Saint-Hyacinthe, charge qu'il exerça pendant cinq ans avec un admirable dévouement. Il prit ensuite la cure de Roxton Falls. Le défunt était âgé de 52 ans.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

EGYPTE

Un décret contre l'esclavage sera émis la semaine prochaine. Les esclaves actuels seront conservés, mais il ne sera plus permis d'en augmenter le nombre.

ESPAGNE

Il est entendu que les gouvernements de France et d'Espagne vont nommer une commission pour régler les réclamations des Espagnoles de la province d'Oran, en Algérie.

GRÈCE

Une tentative d'assassinat a été faite à Athènes contre les rédacteurs de deux journaux qui combattent la politique du gouvernement. L'auteur principal de cet attentat a été arrêté.

ANGLETERRE

A un congrès révolutionnaire tenu à Londres, et auquel une foule considérable et enthousiaste d'hommes et de femmes assistaient, un sieur Lecours, délégué des États-Unis, est venu déclarer que le temps de l'agitation au moyen de la presse et des discours était passé et que le moment était venu d'employer la force. Louise Michel assistait à cette réunion et a appuyé cette résolution qui a été adoptée à l'unanimité.

ALGÉRIE

Au sujet des troubles qui agitent l'Algérie, il paraît que des circulaires ont été envoyées de LaMecque, en 1880, à toutes les contrées mahométanes, faisant un vigoureux appel au sentiment de fraternité, invitant tous les musulmans à s'unir, déclarant l'Islam menacé d'une destruction complète, rappelant que l'Angleterre est maîtresse de l'Inde, la France de l'Algérie, la Russie du Turkestan, et qu'il est temps que les mahométans se réveillent et repoussent partout la domination chrétienne.

RUSSIE

Dans la nuit du 15 juillet, de nombreuses arrestations ont eu lieu dans les faubourgs de Saint-Petersbourg ; des coups de feu ont été échangés. Un officier supérieur de la police a été trouvé mort dans un cimetière, près de Smolensk.

Le gouvernement a été averti qu'un congrès de nihilistes siège actuellement à St-Petersbourg, mais la police n'a pu découvrir le lieu de la réunion.

Le jeune étudiant qui s'est suicidé l'autre jour a déclaré avant de mourir qu'il appartenait à une société de Nihilistes qui avaient juré d'assassiner. Lorsqu'il a été désigné pour accomplir leur dessein, vingt poignards étaient suspendus au-dessus de sa tête, et ses compagnons ont juré qu'ils le tueraient sans pitié s'il montrait la moindre hésitation.

St-Petersbourg est décidément voué au tragique. Le correspondant d'un journal anglais rapporte la scène suivante dont le Palais d'Hiver a été le théâtre.

Un officier monténégrin s'est présenté, le 23 juin, au Palais d'Hiver, demandant à voir la princesse Nicolas de Monténégro. Un aide-de-camp lui a répondu que cela était impossible, la princesse se rendait à la chapelle pour faire sa prière.

L'officier s'est alors précipité, un poignard à la main, sur l'aide-de-camp et l'a blessé au bras. L'aide-de-camp a riposté par deux coups de revolver qui ont étendu l'agresseur raide mort.

Au bruit de l'arme à feu, plusieurs personnes accoururent, la princesse de Mon-

ténégro était du nombre. S'étant informée auprès de l'aide-de-camp couvert de sang de ce qui venait d'arriver, elle passa par dessus le cadavre de l'officier étendu à terre.

ITALIE

La population de Rome a attaqué la procession organisée à l'occasion de la translation des restes de Pie IX à l'église de San Lorezo. Les injures les plus grossières ont été vomies contre le grand pontife et contre ceux qui faisaient partie de la procession. Des arrestations ont eu lieu et six hommes ont été condamnés à l'amende et à la prison.

Le jugement des prisonniers a été marqué par un grand tumulte, et le président du tribunal a fait évacuer deux fois la salle d'audience. Les sentences ont été reçues par des huées et des sifflets. Une foule de deux à trois mille personnes a fait une ovation aux prisonniers à leur sortie du tribunal et les a escortés en criant : "A bas les cléricaux !" Les soldats ont dispersé le rassemblement, mais la foule s'est réunie de nouveau à l'entrée des bureaux d'un journal clérical, a arraché le bulletin et s'est dirigée sur la gare pour protester devant le roi et la reine qui arrivaient de Naples ; mais un cordon de police a empêché une démonstration.

Le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat du pape, en recevant les ambassadeurs et les ministres accrédités auprès du Vatican, leur a dit que le pape désirait personnellement qu'ils fissent savoir à leurs gouvernements combien il était péniblement affecté de l'insulte faite au corps du pape Pie IX ; que désormais il doit se considérer comme prisonnier au Vatican et qu'il ne peut assister à aucun service religieux dans les basiliques de Rome.

En même temps, le cardinal Jacobini a donné lecture d'une circulaire qu'il allait adresser aux nonces du pape dans les autres pays, avec instruction d'en remettre copie aux ministres des affaires étrangères. La partie du message du pape relative aux services religieux dans les basiliques, confirme ce qui a été affirmé dans les hautes régions cléricales, c'est-à-dire que si la translation du corps de Pie IX avait été effectuée paisiblement, le pape aurait trouvé une occasion de franchir les portes du Vatican.

FRANCE

Une vive discussion a eu lieu au Sénat français à propos d'un projet de loi relatif à l'enseignement primaire. Il était dit dans ce projet qu'on enseignerait dans ces écoles "la morale religieuse."

M. Jules Simon proposa que ces mots fussent remplacés par les suivants : "Le maître enseignera aux enfants leurs devoirs envers Dieu et la patrie."

Le président du Conseil s'oppose à cet amendement, et M. Simon le soutint par discours suivant :

J'avais résolu de ne pas prendre la parole dans cette discussion, il m'eût fallu trop de temps pour exposer l'ensemble de mes idées ; je viens seulement dire quelques mots au sujet d'une opinion que j'ai exprimée autrefois et que M. le ministre a rappelée en termes bienveillants. Je dois d'ailleurs dire que les idées exprimées par M. le ministre correspondent à peu près aux miennes. Ainsi, il a dit qu'on ne ferait pas dans les écoles un cours de morale : j'en suis très heureux ; car, s'il y a dans les lycées un cours de morale il se trouve à la fin des classes ; il s'adresse aux jeunes gens de dix-huit ans, et il est d'une nature très délicate.

Cela ne veut pas dire qu'il soit possible de former des hommes sans leur enseigner la morale, mais il faut proportionner l'enseignement aux facultés de ceux qui le reçoivent et donner aux enfants l'instruction morale qu'ils reçoivent de leurs pères et de leurs mères. (App. sur un grand nombre de bancs.)

"C'est le cœur qui doit parler aux enfants plus que l'intelligence. Permettez, messieurs, à un vieil universitaire de vous dire que M. le ministre avait aussi raison quand il vous disait que l'école sans Dieu dont on vous a parlé ne trouvera pas d'adhérents dans l'Université."

Non, jamais l'Université n'entrera dans cette voie. Notre pays n'est pas un pays d'athées.

L'athéisme y rencontre une réprobation générale, et cette réprobation serait bien plus énergique s'il était professé dans des écoles primaires.

A droite.—Et l'obligation !

M. Jules Simon.—Si une école sans Dieu se fondait, par impossible, elle serait désertée, et immédiatement il s'en créerait une autre.

A droite.—Et le moyen ?

M. Jules Simon.—Quand M. le ministre pro-

teste de ses bonnes intentions, vous déclarez y croire. Mais vous ajoutez qu'un ministre est tout ce qu'il y a de plus fragile et de plus passager. (On rit.) J'ai tous les droits possibles à le dire.

Vous dites que certains incidents, certains événements vous donnent des inquiétudes. Eh bien ! j'en ai aussi peur pour ma part. (Bruit à gauche), et je crois qu'il serait bon de rassurer les inquiétudes. M. le ministre croit qu'il y a une équivoque dans les mots "morale religieuse," et je suis de son avis.

Mais je suppose que le nom de Dieu ne lui fait pas peur. Alors, pourquoi ne pas le mettre dans la loi et ne pas dire : Le maître enseignera aux enfants leurs devoirs envers Dieu et envers la patrie ! (App. prolongés à droite et au centre.)

Tous les instituteurs de France applaudiront à une pareille disposition, et l'on ne pourra pas dire que la République est l'ennemie de la morale, car nous aimons la République parce que nous aimons la morale et la liberté dont nous ne la séparons pas. (App. à droite et au centre.)

M. le président.—L'amendement de M. Jules Simon est ainsi conçu : "Le maître enseignera aux enfants leurs devoirs envers Dieu et envers la patrie."

L'amendement a été adopté par 139 voix contre 126.

L'article 2 réservé et l'ensemble de la loi sont adoptés.

DUEL ENTRE DE CASSAGNAC ET LULLIER

On s'occupe beaucoup en France de la rencontre qui doit avoir lieu entre le fameux Paul de Cassagnac et le communiste Lullier qu'on dit aussi fort à l'épée que son adversaire.

Au cours d'une polémique avec M. Robert Mitchell, le rédacteur en chef du *Pays* avait porté contre l'ancien officier de marine une accusation infâme. Lullier vivait depuis son retour à Paris tellement retiré et il lisait si peu les journaux qu'il n'a été mis au courant de cette accusation que par un de ses amis, qui lui a montré, il y a quelques jours seulement, dans un numéro du *Pays*, le passage qui le concernait.

Son premier acte fut de prévenir M. Paul de Cassagnac qu'il venait d'écrire à l'amiral Cloué pour le prier de tenir son dossier à sa disposition.

Son second fut d'envoyer au rédacteur en chef du *Pays* deux de ses amis, MM. le général Robin et le commandant Boulanger, commandeur de la Légion d'honneur, pour demander une réparation par les armes.

Il fut répondu à ces messieurs que le rédacteur en chef du *Pays* était absent de Paris pour le moment. M. Lullier doit renouveler sa tentative auprès de M. Paul de Cassagnac, jusqu'à ce qu'il en ait reçu une réponse catégorique, se réservant ensuite d'en agir à sa guise.

Voici le texte de la lettre remise par MM. le général Robin et le commandant Boulanger à M. Paul de Cassagnac :

"Mes témoins définitifs sont MM. le général Robin et le commandant Boulanger."

"Comme offensé, j'ai le choix des armes."

"Je choisis l'épée de combat, avec ou sans gant d'armes, peu m'importe."

"Le duel sera au dernier sang. Le corps du blessé restera à la merci de son adversaire."

"C. LULLIER."

On voit que l'affaire est sérieuse et que M. Lullier est décidé à pousser les choses jusqu'au bout.

Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant des péripéties de cette affaire, qui ne peut manquer d'être passionnante.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la noix longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix longues de McGale, reconnus aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.



M. DUFAURE

Ne à Saumur (Charente-Inférieure) en 1798, mort à Rueil le 27 juin 1881.

UNE FAMINE CHEZ LES SAUVAGES

L'événement se passe au Canada, dans les forêts qui se trouvent en arrière de Mingan, éloigné de Québec de 150 lieues. Nous sommes en 1873.

Le Rév. Père Arnaud avait fini sa mission. Les sauvages, au nombre de 70 familles, avaient pris le chemin de la forêt aussitôt après que le Père leur eut donné une dernière bénédiction. Ils apportaient un peu de farine, justement assez pour leur permettre de se rendre à leur terrain de chasse. Là ils espéraient vivre comme ils ont toujours vécu—de la viande des bêtes des bois.

L'automne arrive avec ses frimas et ses neiges ; la chasse des animaux à fourrure réussit à merveille—tout fait présager un heureux hiver. On célèbre pieusement et joyeusement la fête de Noël—le sauvage au milieu de ces bois ne l'oublie jamais. L'étoile du firmament marque minuit. Chacun tombe à genoux ; le beau cantique : "Nikamotnatao Jeshos ka iliniout—chantons Jésus qui vient de naître," sort de toutes les poitrines. Les montagnés se le répètent l'une après l'autre, et la nature qui paraissait ensevelie sous son manteau de neige, semble renaître tout à coup à ce moment solennel.

Février apparaît, et avec cette lune les craintes. Le porc-épic est devenu rare, la perdrix blanche a pris son vol vers d'autres lieux, il ne reste plus que le caribou. Le caribou... mais les loups, la terreur de cet animal, les loups, dont les pistes sont nombreuses, ne l'ont pas chassé bien loin !

Nos bons sauvages, disséminés sur un espace de 80 lieues, sont à chercher les grands marais où cet animal séjourne généralement dans l'hiver. Le caribou n'y est pas. Un mois se passe. Grand Dieu ! Quel mois ! Ceux qui ont passé par de telles misères sont seuls capables de s'en faire une idée.

Tuer une perdrix, un lièvre, chaque jour, ou tous les deux jours, voilà à peu près tout le résultat de la chasse d'une cabane qui compte trois ou quatre familles.

Vous les représentez-vous, lecteurs, ces pauvres sauvages, grelottant de froid, marchant pendant des journées de tempêtes, au milieu des bois ou traversant de grands lacs, et revenant le soir, tristes et abattus, sans avoir une bouchée de nourriture pour apaiser leur faim ? Voyez-les placer la main sur leur cœur, pour en comprimer les battements, quand leurs petits enfants crient : Papa ! pourquoi ne nous donnes-tu pas à manger ? Es-tu fâchée contre moi, maman ? Si tu savais j'ai faim !... tu ne me réponds pas seulement... Pour toutes réponses, la mère humecte de l'abondance de ses larmes les froides branches de sapin qui la séparent d'une couche de neige de près de six pieds.

Le lendemain, le père, plus heureux, apportera un lièvre ou une perdrix et dix ou douze personnes se partageront ce peu de nourriture.

Le mois de mars va finir, et déjà, à la hauteur des terres de Mingan, trente-trois personnes, dont vingt-deux dans une seule cabane, sont mortes de faim. Elles sont là, étendues sur leurs branches de sapins ; la mère tient encore sur son cœur un enfant qui lui aura survécu d'un jour. Oh ! mère généreuse ! avant ton dernier soupir, accole sur ton sein maternel cet enfant auquel tu veux prolonger la vie aux dépens de ta tienne !

Dix-neuf personnes sont dans une cabane d'écorce de bouleau. Depuis deux mois, elles ont fait à peu près une cinquantaine de repas et bu quelques cuillérées de bouillon. Dix d'entr'elles sont endormies sous l'effet de la faiblesse. Elles respirent encore, mais sans un secours prompt, elles devront se réveiller dans l'éternité. Il en reste neuf qui ne sont pas privées de tout sentiment, mais dont huit sont incapables de sortir, voire même se tenir assises.

Le dix-neuvième, Pierre Waosholno, part un matin pour la chasse. En lui reposent les dernières espérances humaines des malades. Il disparaît, on n'entend plus ses pas, mais chaque instant l'oreille surexcitée de ces gens affamés croit en-

tendre un coup de fusil qui serait l'annonce de la fin de leurs maux. Une demi-heure se passe. Qu'elle fut longue cette demi-heure ! Un bruit se fait entendre à l'extérieur de la cabane. S'agit-il d'un secours qui arrive ? Hélas ! Pierre Waosholno, dominé par le froid, vaincu par la faim, terrassé par la faiblesse, s'en revient en se traînant sur ses genoux.

—C'en est fini, dit le vieux Piel Manikapo ; compagnons de chasse ! adieu. Préparons nous à paraître devant le Grand-Esprit.

Après avoir prononcé lentement ces paroles, il s'étendit sur des branches de sapin, se croisa les bras sur la poitrine, pressa sur ses lèvres l'image du Divin Créateur, puis se ferma les yeux. Il venait de s'ensevelir vivant. Immobile comme un cadavre, il attendait venir sans peur le moment de la mort.

Une femme chrétienne, la femme forte de l'évangile, voyant revenir mourant leur dernier espoir humain, ne perdit point courage. "Quand tous les secours de la terre nous manquent, dit elle, c'est alors que Dieu montre sa puissance." Elle prie, cette bonne Catherine, elle a déjà priée vingt-quatre heures à genoux, soutenue par deux courroies de peau de caribou. Voyez, lecteurs, comme elle regarde fixement la vieille image enfumée qui est suspendue aux perches de la cabane. C'est l'image de notre bonne Mère qui est au ciel. Écoutez la prière qu'elle lui fait :

"Bonne Vierge Marie ! La Robe Noire nous a dit que tu étais notre bonne Mère, et je l'ai toujours crus ; eh bien ! montre toi telle, nous voulons de quoi manger. Toi qui accordes des grâces pour nourrir l'âme, à plus forte raison tu peux soulager le corps. Montre-toi notre Mère. Tu dois être meilleure que moi, et cependant, moi, la dernière de tes enfants, pourrais-je me décider à refuser de donner à mon enfant un peu de nourriture qu'il me demande ? Vierge Marie ! Regarde les bêtes des bois, le caribou est farouche, craint l'homme, mais si vous voulez attenter à la vie d'un de ses petits, on verra cette mère craintive devenir tout à coup féroce et donner sa vie pour sauver celle de son petit. Bonne Mère, voyez la louve, cet animal repoussant, grossier, la louve pourtant donnera mille vies si elle les a, pour protéger ses petits. Et toi, Mère de Jésus, n'es-tu pas aussi notre Mère ? Ne sommes-nous pas tes enfants ? Si la louve donne sa vie pour les siens, sera-t-il dit que la Vierge Marie ne voudra pas même donner une bouchée de nourriture à ses enfants, à ses enfants qui l'aiment ? Marie ! écoute : nous avons besoin de voir la Robe Noire, nous ne voulons pas, nous ne devons pas mourir ici."

Le vieux Piel Manikapo, jusque là immobile, enseveli, ouvre un œil, se dresse tout à coup sur son séant et s'écrie :

—Camarades ! les caribous viennent, mon oreille exercée ne me trompe pas, entendez-vous ce bruit qui se rapproche ?

La bonne Catherine prie toujours. P. Waosholmo, étendu à l'entrée de la cabane, d'une main tremblante saisit son fusil, son bras défaillant peut à peine le soulever. Soudain, un caribou—oui, un caribou se présente à la porte de la cabane. Mu par une curiosité qu'on chercherait en vain à exprimer, de sa tête il relève la peau de caribou qui ferme l'entrée de la hutte et, immobile, il compte les têtes de la famille. Pierre presse la détente et l'animal tombe à l'endroit même sur la neige. Hâte-toi, Pierre, hâte-toi, brave chasseur de t'accoler les lèvres sur la plaie saignante de l'animal, humecte les de sang, prends des forces, car d'autres caribous l'attendent. Ils sont là six encore qui attendent la mort.

Pierre recharge son fusil et abat un deuxième animal, puis un troisième, et sans qu'un seul ne bouge, il se rend ainsi jusqu'au septième—sept caribous sont morts, et à ors Catherine cesse de supplier pour commencer à remercier Celle qui était véritablement la Mère de ces pauvres sauvages abandonnés.

Lentement, mais sûrement, les malades reviennent à la santé, et à petite journées parviennent à se rendre près de leur cha-

pelle bien-aimée. Tous ils s'agenouillèrent devant la statue de la sainte Vierge, lui offrirent leur présent en chantant en cœur ce refrain admirable :

Marie ! Oh ! quelle est bonne !

ZACH. LACASSE, Ptre O.M.I.

UN BLASPHEMATEUR PUNI

Nous lisons dans un journal français qu'un charretier employé dans une usine de Munich, conduisait une voiture sur l'une des voies de la banlieue. Il paraissait de très mauvaise humeur et jurait comme un démon. Quand de loin il aperçut un Christ sur le bord de la route, sa colère infernale redoubla, et ses imprécations ne connurent plus de bornes. Arrivé en face de cette humble croix, qui avait la vertu d'exciter à un si haut degré la fureur de ce malheureux, celui-ci, ivre de rage sacrilège, singla d'un coup de fouet l'image du divin Crucifié, en s'écriant : *Tiens, chien !* Des personnes qui furent les témoins de cette horrible profanation arrêtaient le blasphémateur qu'ils livrèrent à la gendarmerie. Interrogé par les gendarmes sur le crime qu'on lui reprochait, cet iconoclaste ne put articuler un seul mot. En face du juge, même impossibilité pour lui de prononcer une parole, tout fut inutile.

A l'heure qu'il est ce misérable, qui expie dans les prisons son horrible sacrilège, et son affreux blasphème, ne peut se faire entendre autrement que par un cri qui ressemble aux aboiements d'un chien. Les médecins, appelés à examiner l'organe vocal de cet infortuné ont constaté qu'il se trouve dans son état normal. Ainsi Dieu punit ses contempteurs.

Nous avons reçu le volume publié par M. Chouinard, de Québec, pour conserver le souvenir de la grande fête nationale célébrée à Québec en 1880. Ce volume est un véritable monument ; il contient six cents pages et on y trouve tout ce qui s'est dit et fait à l'occasion de cette célèbre démonstration. Il est bien imprimé et fera un beau livre lorsqu'il sera relié. Il sort de l'imprimerie de M. Côté.

M. Chouinard a fait là une bonne œuvre ; c'est le digne couronnement de ses travaux.

Depuis dix ans ma femme était retenue au lit par une complication de maladies qu'aucun médecin ne pouvait guérir, et j'ai dépensé une petite fortune à l'achat de remèdes divers. Il y a sept mois, je vis un drapeau des Etats-Unis avec les mots AMERS DE HOUBLON dessus, et je me décidai à jouer encore le rôle de dupe en achetant une bouteille d'Amers, mais cette fois je ne fus pas dupe parce qu'après avoir fait usage de deux bouteilles, ma femme se trouva guérie, et est aujourd'hui très bien, et tout cela ne m'a coûté que deux dollars. H. W., *Free Press*, Détroit, Mich.

MÈRES ! MÈRES !! MÈRES !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. LES TROCHISQUES DE BROWN pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme les sirops et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades ; soulageant l'irritation, guérissant l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhe et maux de Gorge, et les autres maladies auxquels sont sujets les orateurs publics et les chanteurs. Depuis trente ans que ces TROCHISQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu partout à 25 cents la boîte.

VIVE LE PAPE

L'unique mérite de l'histoire que je vais raconter est d'être, dans le fond et dans la forme, absolument authentique. On peut dire que celui qui la raconta l'a vécue. Ce n'est pas moi qui suis le narrateur, mais un ancien capitaine de dragons de mes amis, qui en fut un des héros dans sa jeunesse. Je ne fais que répéter ce qu'il nous conta un soir ; je n'ai donc à solliciter pour moi ni indulgence, ni éloges, mais je demande à être cru les yeux fermés.

La-dessus je me tais et je cède la parole au capitaine.

"Par un des jours les plus chauds du mois de juin 1809—et je vous garantis que c'est une année où il a fait terriblement chaud—en pleine guerre de l'indépendance, nous faisons, vers dix heures du matin, notre entrée dans Montélimart, au cœur du Dauphiné, baignés de sueur et couverts de poussière, vingt-sept officiers espagnols qui venions d'être faits prisonniers de guerre à Gérone. N'allez pas vous figurer que ce fût dans la capitulation de la place ; non, non, ce fut dans une sortie que nous avons faite, quelques jours auparavant, pour détruire quelques ouvrages avancés dans les retranchements ennemis. Nous fûmes entourés, pris, désarmés et envoyés à la frontière, où on nous expédia à Perpignan, d'où l'on nous mit en marche sur Dijon, pour nous interner. C'est ce qui fait que nous passions, comme je vous l'ai dit, par Montélimart pour gagner Dijon.

Mais comme, en somme, dans la vie on finit par s'habituer à toutes les situations ; comme l'empereur Napoléon nous allouait régulièrement trois francs par jour pendant le voyage, que nous faisons à petites journées de trois ou quatre lieues, sans l'ennui de sentir à nos trousses aucun gardien et aucun surveillant, puisque chacun de nous répondait sur sa tête de l'évasion des autres ; et comme on n'a jamais vu vingt-sept Espagnols, réunis par le hasard ou par toute autre cause, avoir le temps de beaucoup s'ennuyer, il en résultait que, malgré la chaleur, la fatigue et le désagrément de ne pas savoir, à nous vingt-sept, un seul mot de français, nous faisons fort agréablement notre voyage, nous reposant le jour, et reprenant notre route le soir, à la fraîche et au clair de la lune, en admirant à notre aise, quoique ennemis, les superbes paysages et les sites admirables du splendide pays que nous traversons.

Montélimart !... La jolie petite ville, toute gaie et toute riante, avec ses petites maisons blanches au milieu de la verdure et des fleurs ! Je me la rappelle comme si j'y étais encore. Je vois encore le café, là, dans une rue, au coin de la grande place. C'est là que nous entrâmes pour nous rafraîchir, pendant que, trois de nos camarades, allaient à la sous-préfecture chercher nos billets de logement.

Je ne sais si le café est encore à la même place, car voilà quarante-quatre ans que je n'y suis entré. Je me rappelle qu'à gauche de la porte, il y avait une grande fenêtre grillée, à petits carreaux verdâtres, devant laquelle était une table où je pris place, avec une quinzaine d'entre nous, entre autres ce pauvre C..., qui avait été député de Grenade aux Cortès et qui est mort l'année dernière. Nous étions là depuis une demi-heure, en train de fumer tranquillement, jouissant de la délicieuse fraîcheur qui régnait dans cette propre petite salle, où le silence n'était troublé que par le murmure de notre conversation et le bruit des échecs que remuaient de temps en temps sur l'échiquier de bois deux joueurs, paisiblement absorbés au fond de la salle dans leurs juicieuses méditations.

Tout à coup, pendant que nous regardions au dehors, en suivant de l'œil la fumée de nos cigarettes qui s'envolait par un des carreaux ouverts de la fenêtre, nous vîmes soudain cette rue déserte s'emplier d'une foule qui courait toute dans une même direction, en s'agitant, se bousculant, s'interrogeant et poussant des cris et des exclamations d'étonnement.

C'était un tumulte incroyable sur cette place si calme un moment auparavant. De minute en minute, de seconde en seconde, la foule grossissait, et les cris augmentaient ; mais comme vous vous rappelez que nous ne comprenions pas le français, nous ne savions pas ce que voulaient dire toutes ces clameurs et tout ce tumulte.

« Le pape ! le pape ! » le pape ! s'écriaient sur tous les tons les enfants et les femmes, en ouvrant de grands yeux et en levant de grands bras, tandis que tous les balcons et toutes les fenêtres se garnissaient de têtes curieuses et effarées. Pas une maison ne restait fermée. Les charrettes et les paysans, arrêtés sur la place, formaient des groupes compactes et pittoresques, tandis que les garçons du café et quelques habitués, en train de jouer au billard dans le fond, se précipitaient dans la rue pour avoir des nouvelles, et restaient la bouche ouverte, comme s'ils avaient entendu dire que le soleil s'était arrêté.

Le pape ? Le pape ? nous répétions-nous les uns les autres ; qu'est-ce que cela veut dire ?—Et, avisant un des garçons qui venait de grimper sur une des tables pour mieux voir, nous lui fîmes comprendre notre curiosité.

Le garçon prit deux clefs dans sa poche, se fit sur la tête avec les deux mains une espèce de tiare, s'assit gravement sur une chaise et dit avec une sorte de respect : Le Pontife !

Ah ! nous dit en espagnol C... qui était le plus perspicace de nous tous, (c'est pour cela qu'il fut plus tard député) le pontife, le pape !

—Oui, monsieur, reprit en français le garçon, le pape, Pie VII !

Pie VII, le pape ! nous écriâmes-nous sans pouvoir comprendre ce que nous entendions. Que diable le pape fait-il en France ? Pourquoi n'est-il pas à Rome ? Est-ce que les papes voyagent ? Le pape à Montélimart !

Ne vous étonnez pas de notre incrédulité. A cette époque, on ne publiait pas autant de journaux qu'aujourd'hui ; je crois que, dans toute l'Espagne il n'y en avait qu'un, grand comme une feuille de papier à lettre. L'instruction était beaucoup moins répandue, et la grande majorité des Espagnols lisait à peine et pensait moins encore. Pour nous, le pape était un être surnaturel, et non un individu en chair et en os comme les autres. Nous entendions encore résonner à nos oreilles ces mystérieuses paroles, avec lesquelles notre mère et notre maître d'école avaient bercé notre enfance : « Le pape est le vicaire de Jésus-Christ, et son représentant sur la terre. Son autorité est infaillible, et ce qu'il détache ou unit ici-bas restera détaché ou uni dans le ciel. » Enfin, pour la plupart des Espagnols, catholiques profondément convaincus et attachés à nos vieilles croyances, le pape n'était pas ce qu'il est aujourd'hui pour bien des gens : le pape était le Saint-Père, le chef de l'Eglise, la personnification auguste et sacrée de la religion catholique.

Je crois m'être expliqué ! Je crois que vous aurez compris tout le respect, toute la vénération, tout l'émotion qui s'empara de mes compagnons, en entendant dire que le Souverain-Pontife était dans un village de France, et que nous allions nous trouver devant lui.

* *

En effet, à peine sortis du café, nous aperçûmes dans un coin de la place à l'endroit où la foule était la plus épaisse, une vieille chaise de poste, couverte de poussière, arrêtée devant une maison de peu d'apparence, et gardée par quatre gendarmes à cheval, dont les sabres nus brillaient au soleil. Plus de cent personnes étaient autour de la voiture, contemplant, la bouche ouverte, ce spectacle inconnu, à quelques pas des gendarmes qui, s'ils leur permettaient de regarder, ne permettraient à personne de s'approcher davantage de la porte de la maison devant laquelle Pie VII avait mis pied à terre, pendant qu'on changeait les chevaux.

En voyant nos uniformes, les gendarmes nous montrèrent un peu plus de considération qu'au reste de la foule, et ils nous

permirent de nous approcher de la porte, sans pourtant nous en laisser franchir le seuil. Grâce à cette tolérance, nous étions devant la foule contenue à quelques pas de nous par les chevaux des gendarmes, et nous pûmes voir parfaitement le groupe arrêté sous la porte de la maison.

Figurez-vous deux vieillards courbés par l'âge, couverts de sueur et de poussière, brisés de fatigue, épuisés de chaleur, respirant à peine. Ils étaient assis sur deux vieilles chaises de paille, et buvaient un peu d'eau dans un verre que l'un passa à son compagnon, après l'avoir vidé à moitié. Leurs vêtements de prêtres, dont l'un était entièrement blanc et l'autre couleur pourpre, n'avaient rien de luxueux ni de riche, au contraire ; ils paraissaient vieux et misérables, à cause de la poussière et des impuretés qui les couvraient. Aucun signe ne pouvait nous révéler lequel de ces deux vieillards était Pie VII, puisque nous n'entendions rien aux distinctions de leurs costumes ; et malgré cela, la même pensée nous saisit à la fois : c'est le plus grand !—Et savez-vous pourquoi cette pensée nous vint ?

Parce que son compagnon pleurait et que lui restait calme et impassible ; parce que sa tranquillité annonçait qu'il était le martyr, parce que son humilité révélait qu'il était le roi.

Quant à son visage, il me semble que je le vois encore. Figurez-vous un vieillard de plus de soixante-dix ans, d'une taille élevée et majestueuse, bien que légèrement courbée par les années. Son visage, marqué de rides peu nombreuses mais profondes, offrait un aspect d'ascétisme et d'austérité, adouci par l'expression d'indulgence et de bonté que respiraient ses lèvres épanouies. Un nez droit et mince, des yeux doux et profonds, en même temps qu'encore perçants, des cheveux clair semés et blancs comme la neige, complétaient cette physionomie imposante et lui imprimaient je ne sais quel cachet de douceur et de fermeté, de simplicité et de grandeur qui laissaient l'âme émue, en présence de cette majesté aussi souveraine et aussi imposante—déchue et tombée—qu'au temps de sa splendeur et de sa toute puissance.

Le prêtre qui l'accompagnait, moins âgé que lui, devait être un cardinal ; l'expression de son visage était plus énergique, mais aussi plus affligée. Tout en lui révélait un homme aux pensées vastes et profondes, aux décisions rapides et assurées. C'était un diplomate, plus qu'un apôtre.

* *

Mais le spectacle auquel nous assistions était-il vrai ? Était-ce bien le Souverain-Pontife, le pape Pie VII, ce prisonnier qui affrontait toutes les rigueurs de l'été, toutes les ardeurs d'un soleil de feu, entre deux soldats grossiers et barbares, sans autre escorte qu'un cardinal, sans autre abri que la porte d'une auberge, sans autre trône qu'une chaise de paille !

Nous nous regardâmes et la même pensée nous traversa l'esprit. Un événement aussi extraordinaire, un bouleversement aussi immense, un drame aussi terrible ne pouvait être que l'œuvre d'un seul homme. Lui seul était plus extraordinaire, plus immense, plus terrible que le spectacle qui frappait nos yeux. Le nom de *Napoléon* courut sur toutes nos lèvres. C'était *Napoléon* qui, nous aussi, nous retenait prisonniers en France ? C'était *Napoléon* qui avait bouleversé l'Orient, allumé le feu de la guerre dans notre pays, renversé ou ébranlé tous les trônes de l'Europe. Ce devait être lui qui avait arraché le pape de la chaire de saint Pierre, et le promenait ainsi entre quatre de ses soldats, à travers son empire, comme jadis le peuple juif promenait le Rédempteur à travers les rues de la cité déicide.

Pie VII nous aperçut enfin ; et sans doute reconnut que nous étions des étrangers et prisonniers comme lui ; car après avoir dit quelques mots au cardinal, il attachait sur nous un regard long et expressif.

Sur ces entrefaites nous entendîmes résonner derrière nous les doux accents d'un fandango. C'étaient nos compagnons qui

revenaient avec nos billets de logement et nous annonçaient ainsi leur retour, car j'ai oublié de vous dire qu'avant de quitter le Catalogue, nous avions acheté deux guitares, sur lesquelles ils accompagnaient avec un brio tout espagnol cette chanson du pays absent.

Au son de cette musique, au refrain du couplet qui la suivit, le pape leva de nouveau la tête et nous regarda avec plus d'attention. L'Italien, le musicien, avait reconnu l'air : Il savait que nous étions Espagnols.

Être Espagnol avait une bien autre signification en ce temps-là qu'aujourd'hui ! C'était être les vainqueurs du géant au siècle, être les soldats de Bailen et de Saragosse ; les défenseurs de l'histoire, de la tradition de la foi antique, les soutiens de l'indépendance des peuples, les soldats du Christ, les croisés de la liberté ! C'étaient beaucoup d'illusions que nous nous faisions, mais pouvait-il en être autre ? Toujours est-il qu'en nous reconnaissant, le visage du pape se colora subitement, et qu'un rayon d'enthousiasme brilla dans ses yeux. Pour nous, comprenant toute la prédilection qui régnait dans le regard dont nous honorait le Souverain-Pontife, nous tâchâmes de lui exprimer, par nos gestes et par notre attitude toute la vénération et toute la piété que nous inspirait sa présence. Presque instinctivement nous nous découvriâmes, ce qui surprit beaucoup les Français qui nous entouraient et gardaient leur tête couverte, et nous portâmes la main à notre poitrine, comme attendant sa bénédiction. Le pape leva les yeux au ciel et nous vîmes ses lèvres murmurer une prière.

Nous sentions qu'une bénédiction de sa main nous aurait compromis auprès de la population barbare qui nous entourait ; nous sentions qu'en nous ant le cri de « Vive le pape ! » qui nous brûlait les lèvres, nous aurions compromis la sûreté de Pie VII... Car j'ai oublié de vous dire que la foule qui inondait la place voyait avec une satisfaction orgueilleuse ce dernier triomphe de la révolution sur ce qu'ils appelaient le cléricalisme, et allait jusqu'à insulter l'auguste captif, non seulement par sa curiosité indiscrète, mais par ses sarcasmes et ses gestes menaçants.

* *

Sur ces entrefaites, un mouvement se produisit dans cette foule : et, dans l'espace laissé libre par les gendarmes devant la maison, apparut une femme du peuple, beaucoup plus âgée que le pape ; une pauvre vieille centenaire, pauvrement mais très proprement vêtue. Ses cheveux étaient blancs comme la neige ; tout son pauvre corps courbé en deux tremblait de vieillesse, en même temps que d'émotion ; et, les larmes aux yeux, l'attitude suppliante, elle portait dans ses mains une corbeille d'osier pleine de superbes pêches, dont les tons vermeils et dorés tranchaient avec les feuilles vertes qui les couvraient.

Les gendarmes voulurent l'arrêter ; mais elle les regarda avec tant de douceur et d'humilité ; son attitude était si calme ; son extérieur si inoffensif et si bon ; son âge inspirait tellement le respect ; il y avait une telle sincérité dans l'acte de dévotion qu'elle accomplissait ; on y sentait si bien ce culte passé qui, fidèle à ses croyances, venait saluer le vicaire de Jésus-Christ au milieu de son chemin des douleurs, que les soldats de la révolution et de l'empire sentirent que cette charité d'un autre âge, cet hommage d'un cœur inoffensif, ne diminuaient et n'obscurcissaient en rien les triomphes du conquérant de l'Europe et ils laissèrent la pauvre femme du peuple pénétrer sous ce portail, qui nous remettait en mémoire celui où de pauvres pasteurs vinrent aussi apporter leurs humbles offrandes au fils du Dieu vivant.

La scène fut touchante, entre la chrétienne et le pontife.

La pauvre vieille se mit à genoux et, sans prononcer une parole, présenta la corbeille de fruits à l'auguste prisonnier.

Le pape essuya de ses mains sacrées les larmes qui baignaient le visage de la sainte femme ; et au moment où elle s'inclinait pour baiser le pied du Saint-Père, celui-ci

posa sa main sur ces pauvres cheveux blancs humiliés, et leva l'autre vers le ciel, dans l'attitude inspirée d'un prophète. « Vive le pape !... Vive le pape !... » ne pûmes-nous nous empêcher de nous écrier dans notre idiome espagnol, en faisant un pas vers la porte.

Pie VII entendit ce cri, se leva, étendit vers nous ses mains et nous bénit une fois, puis deux, puis trois.

Un soudain murmure retentit derrière nous et nous fit retourner la tête, craignant pour la sûreté du Saint-Père, et croyant que les Français, indignés de notre audace, se préparaient à nous le faire payer cher.

Mais quelle fut notre stupéfaction en voyant les gendarmes, les hommes du peuple, les femmes, les enfants, tout le village enfin, agenouillés, le front dans la poussière, la tête découverte, les yeux baignés de larmes et s'écriant enfin, comme nous : « Vive le pape !... »

Alors, la consigne fut violée et la population envahit le portail, en demandant au pape sa bénédiction.

Celui-ci prit un des rameaux verts qui couvraient les fruits, que lui tendait encore la pauvre vieille femme, le porta à ses lèvres et le baisa.

La foule alors s'empara des fruits comme s'ils eussent été des reliques. Le pape, tromblant d'émotion, embrassa avec un sourire divin la pauvre femme sur le front ; puis traversant lentement la place, au milieu de la population agenouillée des deux côtés sur son passage. Il bénit une seconde fois cette foule courbée devant lui, et monta dans la chaise de poste. Les gendarmes, honteux, de leur faiblesse qui avait toléré cette scène, refermèrent la portière sur lui et entourèrent la voiture qui se mit en route. L'escort s'ébranla, et bientôt tout disparut dans un nuage de poussière, comme si cette scène n'avait été qu'un rêve et cet imposant spectacle, une vision.

* *

Cinq ans après les événements que je viens de vous raconter, Napoléon se vit obligé par la force de l'opinion publique, de mettre le pape en liberté.

Le Souverain-Pontife passa de nouveau où les prisonniers espagnols l'avaient rencontré, et voilà comment, selon Châteaubriand, la France reconduisait le successeur de saint Pierre.

« Pie VII cheminait au milieu des cantiques et des larmes, au son des cloches qui sonnaient à toute volée, et aux cris mille fois répétés de « Vive le pape ! vive le chef de l'Eglise ! » Dans les villes, il ne restait, qui ne se pressaient pas sur son passage, que ceux qui ne pouvaient pas marcher, et les pèlerins passaient la nuit dans les champs à attendre le passage du Saint-Père. Telle est sur la force de la hache et du sceptre, la supériorité du pouvoir du faible lorsqu'il est soutenu et renforcé par la religion et le malheur. »

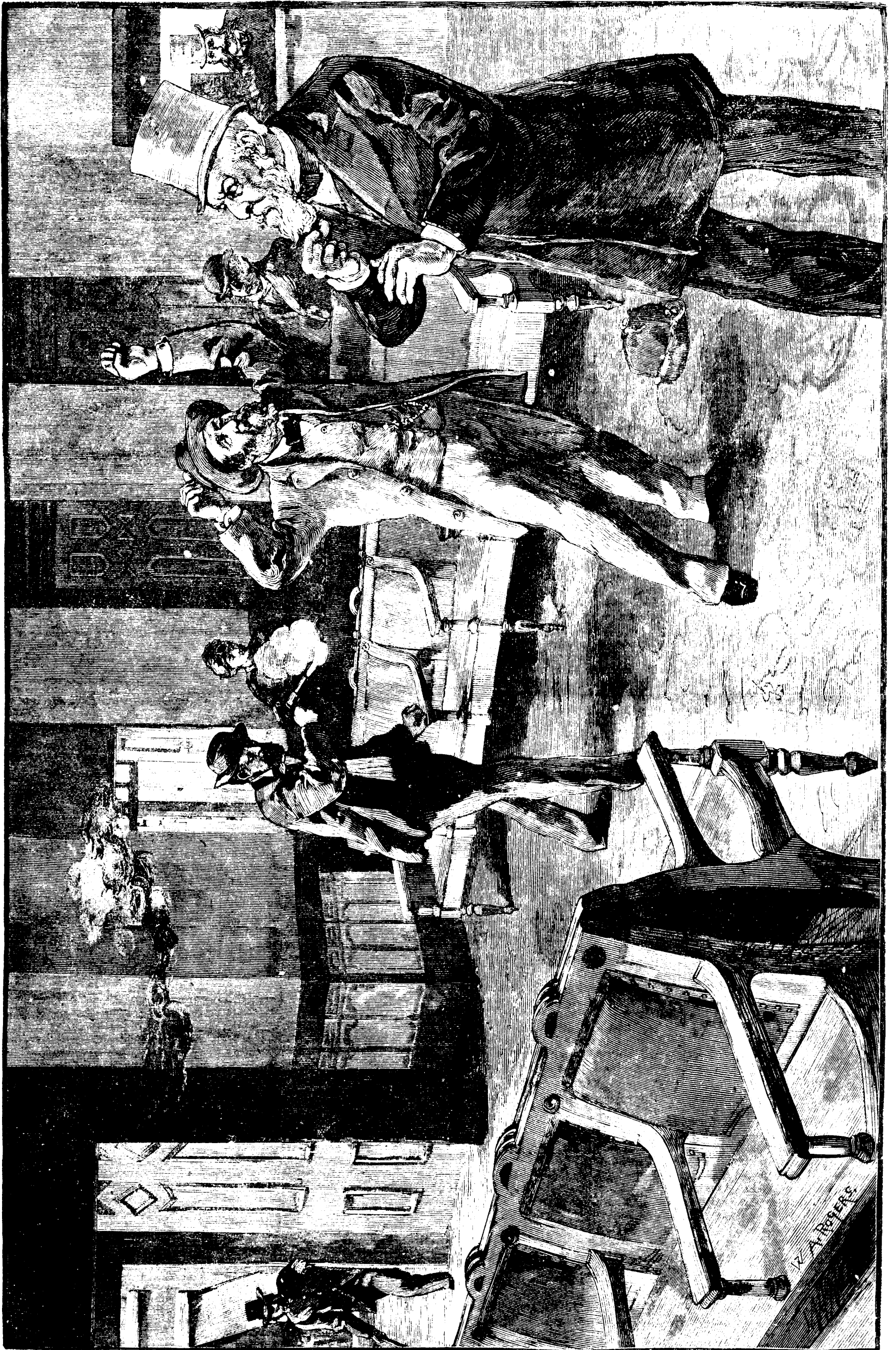
PIERRE.

(Traduit de l'espagnol, de Pedro de Alarcón.)

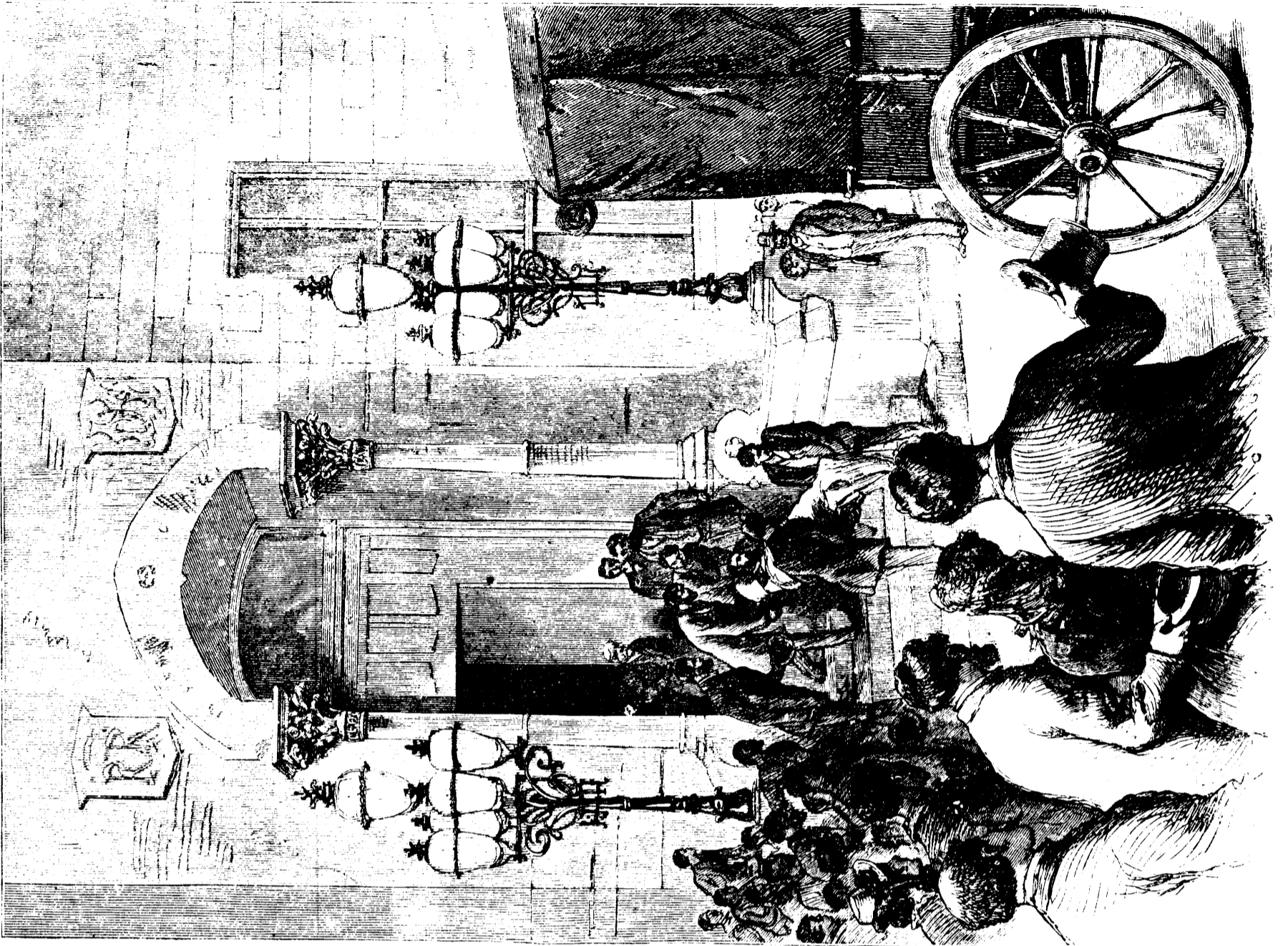
Un conseil.—La femme d'un cultivateur américain a fait des expériences sur l'emploi des savons, et elle a découvert qu'en ajoutant à une livre de savon, trois quarts d'once de borax que l'on fait fondre dans l'eau sans le faire bouillir, on épargne la moitié de la dépense de savon et les trois quarts du travail de lessive, et que le linge lessivé acquiert plus de blancheur. En outre, l'action caustique du savon se trouve neutralisée ; la peau des mains éprouve une sensation particulière et devient douce et soyeuse.

GRANDE DÉCOUVERTE.—Lorsque des chimistes et des médecins éminents annoncèrent que, par le mélange de quelques remèdes reconnus très efficaces, ils avaient découverts un remède qui pouvait guérir un grand nombre de maladies pour lesquelles presque toutes les autres médecines peuvent être mises de côté, ils furent traités de charlatans, mais des preuves de son mérite ayant été prouvées son efficacité, aujourd'hui ces mêmes médecins et chimistes sont honorés pour la découverte de ce remède excellent qu'on appelle les AMERA DE HOUBLON.

—Democrate.



ASSASSINAT DU PRÉSIDENT GARFIELD



TRANSPORT DE M. GARFIELD DU DÉPÔT À L'AMBULANCE



Dr. Bliss.

Dr. Townshend.

Secrétaire Blaine

Le fils du Président

SCÈNE IMMÉDIATEMENT APRÈS LA TENTATIVE D'ASSASSINAT

SONNET

A. M. P. C. BEAULIEU

(Réponse)

Ah ! qu'ils sont loin ces jours où la sainte espérance
Entonnait dans mon âme un chant plein de douceur !
Mon rêve se brisa, je connus la souffrance,
Et pleurai, mais en vain, ces moments de bonheur...

Rose vivait pour moi ; j'avais sa confiance.
D'un amour grandissant nous goûtions la saveur ;
Le prêtre allait bientôt bénir notre alliance,
Mais Rose un soir partit pour un monde meilleur !

Je souffre maintenant, — oui, je souffre en silence,
Et pourtant, je bénis l'austère Providence
Qui me versa l'absinthe et lui tendit le miel !

Je garderai toujours, mon ami, souvenance
De celle qui dora jadis mon existence
Et rayonne à présent dans les splendeurs du ciel !

Juillet 1881.

J. B. CAOUILLE.

LE ROMAN

D'UNE

JEUNE FILLE PAUVRE

PAR

ELISA GAY

— O —

V

FERDINAND HOMME D'AFFAIRES

Deux ans se sont écoulés depuis la mort de la duchesse. Fernande, pour éviter à son père l'humiliation de la vente des meubles, s'en est chargée elle-même, et, pendant huit jours, malgré ses désolations, elle a dû subir le contact d'une nuée de trafiquants qui cherchaient à la voler à qui mieux mieux. Lorsqu'elle sentait le courage lui échapper, elle baisait la croix de sa mère, priait cette sainte martyre de la soutenir dans l'épreuve, et, fortifiée, elle reprenait sa lourde tâche.

Elle avait fermé sa maison à tous les importants, et n'avait voulu recevoir que le confesseur et le médecin de la duchesse.

Du reste, à la nouvelle de la catastrophe, les amis prudents étaient restés tranquillement chez eux, se promettant, pour la plupart, d'éviter la rencontre du malheureux duc et de sa fille, dont la détresse, devenue publique, excitait trop leur sensibilité.

Nous ne dirons rien de ces pénibles heures où la pauvre Fernande se défaisait de tant d'objets chers à son souvenir. Elle ne murmurait pas, ne proférait pas une plainte ; mais, à sa pâleur bistrée, au tremblement qui agitait parfois ses lèvres, on sentait la lutte qui se faisait en elle, et une indicible pitié vous montait au cœur à la vue de tant de jeunesse, d'énergie et de souffrance.

Le vieux François, le seul des domestiques qui n'eût pas voulu la quitter, essuya plus d'une larme du revers de sa main calleuse, en comprenant, en partie du moins, les sacrifices qu'elle s'imposait et les révoltes de sa fierté.

C'est elle encore qui avait reçu les hommes d'affaires, qui s'était mise au courant de la situation, qui avait vérifié les comptes. Tout terminé, le duc n'avait eu qu'à signer, ce qu'il avait fait, sans deviner l'ingrat labeur auquel sa fille venait de se soumettre.

De leur ancienne opulence, Fernande n'avait conservé que le cabinet de son père, sa chambre, celle de sa mère, un peu d'argenterie, le strict nécessaire, enfin ; le reste avait été impitoyablement sacrifié, même ce que la duchesse avait conservé de ses bijoux. La jeune fille se trouva, les règlements faits, à la tête de 30,000 francs qui furent placés en rente sur l'État et en obligations de chemins de fer. C'étaient 1,600 francs de revenus, l'achat des titres ayant été fait dans de bonnes conditions.

Aidée de François, elle alla s'installer à Passy dans un appartement très exigü, et, pour que son père n'eût pas trop à souffrir de sa nouvelle position, elle essaya de s'occuper. Ce n'était pas chose facile.

A dix-huit ans, élevée comme elle l'avait été, elle n'avait pas de grandes ressources. Elle fit tour à tour de la broderie, de la tapisserie ; elle dut y renoncer. Elle voulut donner des leçons soit de musique, soit de français, toujours à l'insu de son père ; elle ne réussit pas davantage, et deux ans passèrent dans ces essais infructueux.

Le duc, enfermé dans son cabinet, servi avec la même exactitude par François, ne se doutait pas de ce qu'il en coûtait à sa fille d'adresse industrielle, de patiente économie pour lui procurer le peu dont il croyait devoir se contenter. Il partageait son temps entre la lecture et les promenades, se disant pour se consoler que cet état de chose ne pouvait durer, et que l'auteur

de sa ruine lui rendrait, un jour ou l'autre, l'argent qu'il s'était si déloyalement approprié ; qu'il était parti pour fonder, sans doute, l'établissement qu'ils avaient projeté ensemble, et que, les colons installés, les bénéfices réalisés, il lui écrirait d'aller le rejoindre pour partager sa bonne fortune. Il vivait dans cette douce espérance.

C'était pourtant un homme intelligent que le duc de Valdepine ; mais quelle est la riche nature qui n'a pas son côté faible ! Il était si probe, qu'il ne pouvait croire à l'improbité d'autrui. Son esprit avait trop soif d'inconnu pour pénétrer les détails de la vie, les besoins de chaque heure. Il regardait sans voir ce qui se passait autour de lui, et il aurait été surpris d'apprendre que ceux qui l'entouraient redoutaient l'avenir, cet avenir qu'il illuminait toujours de ses chimères.

Les prétendus inventeurs qui, autrefois, accouraient vers lui pour lui soumettre leurs plans et lui demander ses conseils, s'étaient retirés dès qu'ils avaient compris qu'ils ne pourraient plus puiser dans ses coffres. Quelques pauvres diables étaient bien venus le relancer jusqu'à Passy, mais François ne leur avait jamais donné accès auprès du maître, et, de guerre lasse, ils n'avaient plus paru.

Fernande, de ce côté, jouissait donc d'un peu de repos. Ce n'était qu'un moment d'accalmie.

VI

LA DERNIÈRE RESSOURCE D'UN CHERCHEUR

Le duc sortait tous les jours. Où allait-il ? Nul ne s'en inquiétait, et lui-même ne songeait guère à le dire.

Un soir, il s'attarda plus qu'à l'ordinaire. Lorsqu'il rentra, Fernande put remarquer, d'uns sa physiologie, une préoccupation peu ordinaire. Elle voulut l'interroger. Il répondit évasivement à ses questions, et se retira dans son cabinet.

— Qu'a-t-il ? Que lui est-il arrivé ! Se demandait Fernande avec un vague effroi. Quelle est la nouvelle déception qui a pu le troubler de la sorte ?

Et elle se perdait en conjectures. On entendait le duc fouillant dans son bureau, remuant des papiers, s'agitant beaucoup. Un silence se fit, et la jeune fille put ouïr le bruit d'une plume sur le papier. Le duc écrivit longtemps.

A qui écrivait-il ?

Mystère. Enfin, il se retira dans sa chambre, et Fernande, tremblante, voulant s'assurer s'il n'avait besoin de rien, allait pénétrer auprès de lui, lorsque, en traversant le cabinet, elle aperçut sur le bureau un pli cacheté de noir. Emue, elle en regarda la suscription et eut peine à retenir un cri en voyant que cette lettre, de l'écriture de son père, était à son adresse. Elle courut s'enfermer dans sa chambre, et, le cœur angoissé, elle déchira fébrilement l'enveloppe et lut avidement mais non sans efforts, les lignes suivantes :

« Je suis un grand coupable, ma pauvre enfant ; je suis fatal à tout ce qui m'entoure. Je ne reviens pas sur un passé que tu connais et qui m'accuse, mais j'ai à te parler du présent, de l'avenir. Ils m'épouvantent l'un et l'autre. Oh ! ne me maudis pas ! ce que j'ai fait, j'ai cru le faire pour ton bien : j'aurais dû me méfier de moi-même. L'expérience, l'âge, les revers, la pauvreté, rien n'a pu me guérir. Poussé par mon mauvais génie, une fois encore, j'ai voulu tenter la fortune ; elle m'a écrasé de nouveau. Avec les 6,000 francs que j'ai retirés du seul diamant qui me restait, j'ai acheté des fonds étrangers ; j'ai joué à la bourse. Heureux d'abord, j'ai voulu réaliser de plus gros bénéfices et j'ai étendu mes opérations. C'était insensé, je l'ai compris à cette heure qui engloutissait mes faibles ressources. J'ai perdu 50,000 francs. J'ai pu en payer 18,000 ; je suis à découvert de 32,000. Me voilà déshonoré. O ma fille, pardonne-moi comme ta mère me pardonne, sans doute, pardonne moi une lâche mort et laisse-moi t'embrasser une dernière fois.

« Adieu, ma fille, oublie ton malheur eux père, oh ! oui, bien malheureux ! Demain, où serai-je ? Toi qui as la foi, prie pour moi qui ne sais pas prier.

« H. DE VALDEPINE. »

A ces dernières phrases, une terreur sans nom s'empara de la jeune fille. Elle se précipita dans la chambre de son père, courut à son lit, et, avec un cri impossible à rendre, l'appela par son nom. Le lit n'était point défait ; la chambre était vide ; le duc avait disparu.

François, que le bruit avait attiré, fut aussi étonné de l'état de Fernande que de la disparition de son maître. Mis au courant en peu de mots, il sortit aussitôt suivi de Fernande, et tous les deux commencèrent leurs recherches. Mais les heures s'ajoutaient aux heures, et le duc ne se retrouvait pas. Vaincue par la fatigue et l'émotion, la jeune fille dut se faire reconduire chez elle.

— Qui sait, se dit-elle, s'il n'aura pas voulu me revoir !

Et elle hâta le pas, se raccrochant à cette idée comme à une espérance.

La petite maison était silencieuse et déserte. Au moment où ils allaient y pénétrer, François et Fernande crurent entendre un soupir, une plainte, peut-être. Ils se dirigèrent du côté d'où partait ce bruit, et, aux rayons blafards de la lune, ils distinguèrent une masse noire étendue dans l'ombre. Ils s'approchèrent : c'était le duc baigné dans son sang. Il respirait encore. Le

danger décuple les forces. Fernande souleva ce cher fardeau, et, aidée de François, elle le transporta jusqu'à son lit. Le duc était immobile, mais il respirait toujours. La jeune fille écarta les plis des vêtements ; le duc était blessé à la poitrine.

— Vite, un médecin !
En attendant, elle éteignait le sang qui s'échappait de la petite plaie béante, et priait ardemment le ciel de lui conserver son malheureux père.

Elle resta là pendant la douloureuse opération de l'extraction de la balle ; là, pendant les heures de fièvre. Elle ne quitta pas d'un mois ce chevet, et le médecin déclara que, si le duc revenait à la vie, il le devait plutôt à sa fille qu'à ses propres soins.

Le duc survécut à sa blessure, mais se traîna longtemps, languissant et faible, et fut longtemps aussi à rappeler ses souvenirs. Lorsqu'il put rassembler quelques idées, et qu'il voulut questionner Fernande, celle-ci, mettant un doigt sur sa bouche, lui ordonna le repos.

VII

LA DEVISE D'UN NOBLE CŒUR

Ce jour-là, appuyé sur François et sur sa fille, le duc avait pu descendre dans le jardin, de quelques pieds carrés, qui dépendait de l'humble logis. Installé sur un vaste fauteuil, à l'ombre d'un acacia boule, il savourait avec délices l'air pur qui venait caresser son visage, et passait ses doigts amaigris dans la chevelure de Fernande, assise à ses pieds sur un tabouret.

On était en automne ; la température était tiède ; quelques feuilles se détachaient comme à regret de leur tige, et les fleurs de la saison épanouissaient de tous côtés leurs couleurs effacées. Il y avait des chants dans l'espace, des murmures sous l'herbe, une ineffable harmonie partout, quelque chose de reposé et de doux qui allait à l'âme.

Fernande ne parlait pas ; son père se taisait. L'arrivée du facteur vint interrompre ce silence plein de charmes.

— Une lettre ? interrogea le duc.

— A mon adresse, mon père. Vous permettez ? continua Fernande, en brisant le cachet et parcourant le pli.

— Qui t'écrit ?

— Hier, c'eût été mon secret, aujourd'hui je vous permet de lire.

— Je ne comprends pas.

— Voyez !

Et elle lui tendit le papier.

A mesure que le duc lisait, une émotion croissante envahissait son visage, et de grosses larmes roulaient sur sa moustache grise.

— Et tu as fait cela sans me consulter ! soupirait-il. Tu t'es dépouillée pour sauver l'honneur de ton père !

— Fais ce que dois, mon père, répliqua Fernande. N'est-ce pas là notre devise ? Une Valdepine ne doit pas oublier son écu.

— Tu aurais dû me laisser mourir.

— Oh ! père, père ! vous outragez le ciel en parlant de la sorte ! Croyez-vous que j'aurais laissé flétrir votre mémoire ?

— Noble fille ! je n'aurais appris à te connaître plus tôt ! J'étais aveugle, vois-tu, et tes pieux soins ont arraché le bandeau qui obscurcissait ma vue. C'est trop tard.

— Ne dites pas cela, mon père ; il n'est jamais trop tard, lorsqu'on a la volonté et l'intelligence. Le travail ne déshonore pas ; je travaillerais !

— Moi ! Il faudra bien que la chance arrive. De son côté François travaillera. A nous deux nous ferons aller le ménage.

— Et vous espérez que j'accepterai ! Non ! non ! ma fille ! J'ai fait la faute, à moi l'expiation. Je chasserai mon orgueil ; je foulerai aux pieds mes préjugés ; j'oublierai que je suis duc et que j'ai jusqu'ici parlé en maître ; j'irai trouver un de ceux que j'ai protégés, je lui révélerai ma situation, et, si la reconnaissance existe, il me donnera un emploi ; quelque modeste qu'il soit, je l'accepterai. Il n'est rien que je ne fasse pour toi, ma Fernande.

— En attendant, mon père, il faut vous soigner, ne pas vous préoccuper. Vous savez que le docteur défend le moindre fatigue, le poumon pourrait s'engorger. Du calme donc ; laissez faire votre fille, et, puisque vous connaissez son secret, que vous avez confiance en elle, permettez-lui d'aller terminer les affaires et de préparer l'avenir.

— Il le faut ? Soit. J'aurai mon heure. Quand iras-tu chez maître X*** ?

— Tout de suite.

— Seule ?

— Eh oui ! N'ai-je pas l'air assez raisonnable, et ne suis-je pas majeure ?

— Depuis trois jours, il vaut la peine d'en parler !

— Si, Grâ à ma majorité nous voilà débarrassés enfin.

— Et te voilà plus pauvre.

— Chut ! il ne faut pas le dire !

E la charmante enfant, baisant son père au front, courut mettre ses vêtements de sortie.

VIII

LES DÉBOIRÉS D'UNE FILLE PAUVRE

La lettre que venait de recevoir Fernande était de l'homme d'affaires chargé de régler les comptes de son père. Ne pouvant disposer de ses fonds avant sa majorité, elle avait dû attendre jusque-là et payer des intérêts énormes.

Sa situation régularisée, son fondé de pouvoirs réclamait une dernière signature ; c'est pourquoi Fernande allait à Paris. Un autre motif l'y amenait aussi : ses capitaux étant insuffisants, elle devait se défaire de quelques bijoux qu'elle avait conservés pour parfaire le compte.

Tant qu'elle avait été en présence de son père, la jeune fille avait conservé un air souriant et serein qui était loin de son cœur. Ses faibles ressources s'épuisèrent rapidement, et elle voyait avec effroi arriver le moment où elle n'aurait plus rien pour subvenir aux plus pressants besoins. La maladie de son père avait fortétement grévé son budget. Que d'objets étaient posés en cachette entre les mains de la marchande à la toilette ! Ce fonds n'était pas inépuisable. Il fallait donc trouver du travail, gagner quelque chose, coûte que coûte.

A peine tout terminé avec maître X***, la jeune fille se mit en quête d'ouvrage. Inutilement elle frappa à plusieurs magasins. Son hésitation, sa mine embarrasée, sa timidité paralysante lui valurent plus d'un brusque renvoi, plus d'un sourire méprisant et railleur.

— Si j'allais chez quelques amies de ma mère, pensa-t-elle, peut-être trouverais-je des leçons ou des travaux quelconques !

Et elle se dirigea vers le noble faubourg, résolue à tenter toutes les épreuves.

De ce côté encore, elle ne fut pas plus heureuse. Les concierges l'arrêtaient à la porte ; les laquais la toisaient de la tête aux pieds, analysant son costume et cherchant à voir ses traits sous son voile de crêpe. Son nom donné, ils disparaissaient pour revenir bientôt portant cette invariable réponse :

— Madame est sortie ! ou madame ne reçoit pas ! et accompagnant la jeune fille jusqu'au seuil avec une politesse ironique ou une insultante familiarité.

Chez la marquise de *** la pauvre Fernande entendit la maîtresse de la maison dire à sa femme de chambre :

— C'est la fille de ce fou de Valdepine ! J'ai assez de mendians comme cela. Dites que je suis souffrante et que ma fille n'est pas visible.

Fernande, le rouge de la honte et de l'indignation au front, avait disparu lorsque la soubrette revint transmettre les ordres de sa maîtresse.

— La malheureuse jeune fille rentra chez elle l'âme navrée. Elle eut pourtant le courage de sourire à son père. Seul, le vieux François comprit ce qu'il y avait en elle de désolé et d'anxieux. Lorsque le duc fut couché, il alla la trouver dans sa chambre.

— Mademoiselle a du chagrin, lui dit-il, sans préambule.

— Il y a longtemps, mon bon François.

— Aujourd'hui plus qu'à l'ordinaire.

— Qui te le prouve ?

— Parbleu ! moi qui le vois. La preuve, c'est que mademoiselle pleurait quand je suis entré.

— Eh bien ! oui, autant vaut l'avouer tout de suite ; oui, j'ai du chagrin, un chagrin dévorant, immense. François nous sommes à la veille de manquer de pain.

— Seigneur Jésus ! Et l'avoire de mademoiselle ! Et les dentelles, les bijoux de madame !

— Je n'ai plus rien.

— Mademoiselle a tout payé, alors ?

— Tout... là-bas... ici....

— Mademoiselle ne doit rien.

— Tu te trompes, François.... Et le pharmacien.... les fournisseurs....

— Réglés.

— Par qui ?

— Par qui ? Par qui ! Par moi, puisqu'il faut lâcher le mot. Me croit-on un Iroquois, un rustre, un sans cœur ! Je savais bien ce qui cuisait dans la marmite. J'avais quelques sous gagnés au service de monsieur le duc, je les ai dépensés, voilà. N'en parlons plus.

— François, comment jamais....

— Mademoiselle, ce qui est dit, est dit, et ce qui est fait, est fait. Il me reste de bons bras, et si monsieur le duc veut le permettre, lorsqu'il pourra se passer de mes soins, je tâcherai de gagner quelque chose.... Allons, mademoiselle Fernande, ne vous tourmentez pas. On est riche quand on n'a pas de dettes.

Fernande était trop émue pour répondre. Elle ne put que serrer la main de ce dévoué serviteur et tomber à genoux.

IX

LA MYOPIE D'UN AGENT DE POLICE

Cependant le temps passait ; la santé du duc toujours chancelante demandait des soins assidus ; François, malgré son bon vouloir, n'avait pu trouver à s'occuper quelques jours ; quant à Fernande, quoi qu'elle eût fait, elle était restée sans travail.

Après la vente des bijoux et des vêtements était venue la vente des meubles. Seuls, ceux du duc avaient été respectés. Celui-ci, ne quittant pas sa chambre, ne se doutait guère de la misère qui l'entourait. Il ne manquait de rien, mais souvent François et Fernande avaient manqué de tout, et chacun, sous un prétexte ou sous un autre, s'était couché plus d'une fois sans avoir mangé. Le moment arrivait où le duc lui-même allait s'apercevoir de la détresse commune ; le moment arrivait aussi où il faudrait payer le terme échu du loyer sous peine d'être chassés.

Un soir, François sortit, et, lorsque plus tard il revint, il posait sur la table le pain de l'automne.

La dernière pièce dépensée, Fernande sortit aussi. Il faisait froid, et un mince châle noir couvrait mal ses épaules frissonnantes. Elle

avait un paquet à la main, et se dirigeait à pied du côté de Paris. Sa démarche était tantôt fébrile, tantôt chancelante. Enfin, elle s'arrêta devant le premier magasin d'orfèvrerie qu'elle rencontra, hésita une seconde, entra, et fut obligée de s'asseoir avant de pouvoir parler. Les commis la regardaient étonnés.

—Que voulez-vous, madame ? demanda l'un d'eux.

—Vendre ceci, répondit-elle d'une voix tremblante.

Et elle déployait sur le comptoir onze couverts d'argents.

Les jeunes gens, en examinant l'argenterie, examinaient aussi la jeune fille. Son costume était propre, mais pauvre.

Qui était-elle, et d'où venaient tous ces couverts ?

Evidemment leurs regards voulaient dire cela, plus encore, peut-être. Fernande ne voyait rien, et attendait, dans une morne attitude, le résultat de l'examen.

L'un des commis s'enhardit jusqu'à lui demander de qui elle tenait ces objets.

—Ils m'appartiennent, monsieur, fit-elle simplement.

Nouveaux regards, investigations nouvelles.

—Ces armoires, cette couronne ducale...

—Que vous importe, monsieur ! répliqua-t-elle doucement, mais avec fermeté. N'ai-je pas le droit de disposer de ma propriété ?

—Sans doute, madame. Seulement, permettez-moi de trouver étrange...

—Quoi donc, monsieur ?

Il y eut un éclair de fierté dans ces mots.

—Suis-je ici pour subir un interrogatoire ?

—Dieu me garde d'une telle pensée, madame... les exigences de l'état... la police...

—Qu'a-t-elle à faire dans ceci, s'il vous plaît ?

Et pour qui me prenez-vous ? Voulez-vous oui ou non acheter ces objets ? Vous ne le voulez pas ? C'est bien ! D'autres seront moins difficiles.

Et Fernande, reprenant ses couverts quitta le magasin.

Après son départ, les jeunes gens commentèrent son apparition. L'un deux, un gamin, la suivit. En route, il trouva un agent de police auquel il conta l'affaire, et tous les deux ne perdirent pas de vue la jeune fille.

Fernande cheminait tristement ne se doutant pas de l'orage qui s'annonçait sur sa tête. Elle pénétra enfin dans un autre magasin. Là, mêmes questions, mêmes réponses.

Elle se demandait encore d'où venait cette insistance, lorsque la main d'un homme se posa sur son épaule.

Elle se retourna vivement et reconnut un agent de la police.

—Vous vous trompez probablement, monsieur, lui dit-elle, en relevant son voile, je ne suis pas celle que vous cherchez.

—Possible que je me trompe, ma petite dame. Dans tous les cas, vous allez me suivre à la préfecture de police.

—Et pourquoi faire, mon Dieu ?

—Belle question ! Pour expliquer la présence de cette argenterie entre vos mains.

Fernande se sentit défaillir. Et elle qui, quelques instants auparavant, croyait être au comble du malheur ! Il y avait donc des malheurs autres que ceux de la faim et de la misère.

—C'est une méprise, balbutiait-elle.

Et se pâleur, sa contenance, l'angoisse sans nom qui l'étreignait, tout, pour l'agent, était un indice accusateur.

—Méprise ou non, il faut me suivre, la belle.

Fernande se laissa tomber anéantie sur une chaise.

—C'est trop ! C'est trop ! Mon Dieu ! murmurait-elle.

Et, avec une énergie factice, se relevant soudain et regardant profondément l'agent :

—Savez-vous qui je suis, monsieur ? s'écria-t-elle. La pauvreté ne déshonore pas, et je peux porter haut la tête. Je suis la fille du duc de Valdepine.

—A d'autres, ma petite. Connu ? connu !

—Vous ne me croyez pas ?

—C'est usé ce que vous me dites-là, la belle. Suivez moi.

—Jamais ?

—Vous vous révoltez, par ma foi ?

—Je ne suis pas tombée assez bas pour me donner en spectacle à la foule. Allez, monsieur, je vous attendrai ici s'il le faut ; allez aux renseignements, et vous reviendrez me faire des excuses.

—Impossible, ma belle dame. Je vous tiens, je ne vous lâche pas. Ce que je veux, c'est vous emmener en fiacre.

Le marchand, ému malgré lui de la détresse de Fernande, lui disait :

—Suivez-le, madame, il ne vous sera fait aucun mal. Si seulement vous connaissiez quelqu'un par ici, pour constater votre identité. Il est si rare de voir une duchesse vendre elle-même son argenterie ! Ça donne des soupçons.

Fernande ne l'entendait plus. Tant d'émotions, ses privations constantes avaient bouleversé son être ; elle s'était évanouie. L'agent allait la faire transporter quand même dans la voiture, qu'un gamin officieux avait été chercher, lorsqu'un homme, d'un certain âge, fendant la foule qui stationnait devant le magasin, s'opposa à son action, et lui dit avec rudesse :

—Vous dépassez votre mandat, monsieur. Quelle est cette jeune femme et de quoi l'accusez-vous ?

—De vol, monsieur.

—C'est à l'hôpital et non à la préfecture de police qu'il faut la faire transporter, vous ne le voyez donc pas ?

—Dau ! monsieur, je ne suis pas médecin.

—En parlant, l'inconnu soulevait la tête de Fernande et poussait une exclamation de surprise.

—Mademoiselle de Valdepine ! s'écriait-il.

—C'est donc vrai qu'elle s'appelle ainsi ?

—Rustre ! maraud ! l'avoir mise dans cet état. Pauvre enfant !

Et l'inconnu frottait les tempes de Fernande en lui faisant respirer des sels. La voyant toujours immobile, il la transporta lui-même dans la voiture, s'assit à ses côtés, donna son adresse, et le fiacre allait s'ébranler devant les badauds stupéfaits de ce dénouement, lorsque l'agent, chapeau bas, l'échine pliée en deux, ouvrit la portière et déposa sur les coussins, la malencontreuse argenterie.

Le commis, cause première de cette affaire, s'était esquivé dès qu'il avait vu la tournure qu'elle prenait.

(La suite au prochain numéro.)

CHOSSES ET AUTRES

—On dit que fausses pièces de monnaie de 25 cents sont en circulation en ce moment à Montréal.

—On vient d'expédier en Europe du miel canadien pour la princesse Louise et le duc d'Argyle.

—Don Carlos a reçu ordre de quitter la France, parce qu'il a pris part aux mouvements légitimistes.

—Les souscriptions prélevées à Paris pour venir en aide aux incendiés de Québec s'élèvent déjà à 40,000 francs.

—Moins de mauvaise politique et plus de bonne culture ; tel est le conseil que le R. P. Lacasse donne à la classe agricole.

—La récolte au lac St-Jean a une très belle apparence, excepté le foin dont le rendement sera inférieur à celui de l'année dernière.

—En plusieurs endroits de l'Etat du Minnesota, on a dû fermer les écoles publiques afin de circonscrire les ravages de la diphtérie.

—Les citoyens résidant près de la station de Ste-Flavie, sur le chemin de fer Intercolonial, ont fait construire une chapelle où ils pourront désormais assister aux offices du culte catholique.

—Un type est à faire confectionner en ce moment un habillement de caoutchouc avec lequel il se laissera flotter dans les rapides de Lachine. Si sa première tentative réussit, il descendra dans le chenal nord des rapides pendant la prochaine exposition.

—On croit que, par l'entremise de S.E. le gouverneur général, le sabre du général américain Montgomery, tué à Québec, va être remise à la famille Livingstone, qui réside sur la rivière Hudson, Etat de New-York, et à laquelle le général était allié par mariage.

—Une femme de Rush City, Minnesota, après avoir attrapé un grand nombre de mouches à patates, s'avisait de les échauder. Respirant alors la vapeur qui s'exhalait de cette décoction, elle fut si gravement empoisonnée qu'elle faillit perdre la vie.

—La *Mugicienne* et le *Dumont d'Urville*, vaisseaux de guerre français, sont entrés dans le port de Québec. Les frégates ont jeté l'ancre en face du quai de la reine. Les canons de la citadelle ont tonné pour saluer le drapeau français.

—La récolte de foin, qui se commence ces jours-ci dans le district des Trois-Rivières, donnera à peine la moitié de la quantité obtenue l'année dernière. Quant aux grains, ils sont très courts, mais on espère qu'ils seront de bonne qualité et approcheront de la moyenne ordinaire.

—M. Jules Verne est arrivé à Kiel, en Prusse, à bord de son yacht à vapeur, le *St-Michel*. Il est accompagné de quelques amis, et va prochainement repartir pour faire une tournée en Danemark, en Suède et en Norvège. M. Verne veut remonter la côte de cette dernière contrée et d'aussi près qu'il le pourra—mais en observant les règles de la prudence—le célèbre gouffre du Maelstrom.

—Nous lisons dans le *Catholic Sentinel*

des Etats-Unis : " Il n'est jamais trop tard pour se convertir. Une indienne de la mission catholique de Koschima, dans le diocèse de Green-Bay, s'est décidée à étudier la doctrine catholique, et elle a reçu le baptême à l'âge de cent cinq ans. C'est un missionnaire allemand, le rév. M. Maschelcin, qui a instruit cette vénérable néophyte."

—Le 16 courant, un cultivateur du nom de Paul Ménard, demeurant près du village de St-Pie, et âgé de 60 ans, a mis fin à ses jours en se pendant à un des soliveaux de sa grange. Il était sorti de bon matin pour aller soigner ses bestiaux, quand sa femme, inquiète de son absence prolongée, partit à sa recherche et le trouva mort. On ne sait à quoi attribuer cette fatale détermination, car M. Ménard était un cultivateur aisé et jouissait de l'estime publique.

—Une réunion des directeurs provinciaux de la compagnie du chemin de fer de la rive et du tunnel a eu lieu, il y a quelques jours, dans le but de procéder à l'organisation de la compagnie.

Le Dr Cameron fut élu président et on convoqua une assemblée des actionnaires pour le 1er août, afin d'élire les directeurs permanents.

Le tracé de la ligne depuis Dundee jusqu'à Huntington est terminé, et un sous-comité est chargé de faire exécuter les travaux du tracé depuis Huntington jusqu'à Longueuil.

—Dimanche, le 17 courant, a eu lieu à Woonsocket, R. I., la consécration de la nouvelle église du Précieux Sang, sur l'avenue Carrington. Cette église, érigée par les Canadiens résidant en cette ville, a coûté \$100,000.

Sa Grandeur Mgr Hendricken, évêque de Providence, a béni le nouvel édifice, la messe a été célébrée par Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe, et Sa Grandeur Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières, a fait le sermon de circonstance. Quarante membres du clergé assistaient à la cérémonie qui a été des plus importantes.

Après la messe, les différentes sociétés canadiennes ont parcouru les principales rues de la ville, musique et bannières en tête, et après la procession un grand banquet a été donné auquel assistaient les membres du clergé et plus de cinq cents autres invités.

—Le doyen des pionniers de l'Oregon, un Canadien-français, de Montréal, nommé André Lachapelle, est mort, il y a quelques semaines, à l'hôpital catholique de Portland, dans cet Etat, à l'âge patriarcal de 100 ans. Il était au service de la compagnie de la Baie d'Hudson quand il se rendit sur les côtes du Pacifique en 1817, et depuis lors il n'avait jamais visité le Canada. Il passa ainsi soixante-quatre ans dans l'Oregon, dont quarante sur une ferme qu'il possédait près de St-Louis, dans le comté de Marion.

Il était né à Montréal en 1781, juste un siècle, et il laisse après lui une postérité nombreuse presque toute établie dans son Etat d'adoption.

—L'enfant de Mme veuve Cléophas Martel, de Québec, âgé de 5 ans, a failli être dévoré par un chien enchaîné. L'enfant venait de lui porter à manger et, voulant reprendre l'assiette que le chien avait débarrassé de son contenu, la tête féroce sauta à la figure de son bienfaiteur et lui déchira la lèvre supérieure en deux. Peu s'en est fallu que l'enfant perdi la vue, les griffes de l'animal ayant laissé leurs traces chaque côté du nez. Si le propriétaire de la bête n'eût pas été sur les lieux, c'en était fait de l'enfant. Décidément, le monde devient méchant, et voilà encore une famille compromise par l'un des siens. Le chien est un beau *Terreneuve* ; or, l'on sait que le *Terreneuve* est considéré comme un animal très doux, ami de l'homme et surtout de l'enfant. Lorsque la famille est grande, il se trouve toujours quelqu'un pour la déshonorer. Preuve : Guiteau, l'assassin du président des Etats-Unis, et le chien de la Petite-Rivière.

JEUX D'ESPRIT ET DE COMBINAISONS

Adressez les communications concernant ce département aux "Jeux d'esprit, bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal."

No. 253 — ENIGME.

Lecteur, pourrais-tu bien deviner mon essence, Je suis, le croirait-on ? et sans âme et sans corps : Et c'est moi qui de tout donne l'intelligence, L'on me fait voir le jour par de subtils ressorts.

J'ai dans tous les palais la plus noble séance, Par le secours du bruit je produis mes trésors. Mon ennemi mortel est le triste silence, Et sans force souvent je compte les plus forts.

Aux humains tous les jours je rends mille service, Et le sexe fait de moi ses plus chères délices ; Sans partage je suis en mille endroits divers, Vers le bien, vers le mal, mon penchant est extrême,

Je naquis dès que l'homme habita l'univers, Personne ne dira qui je suis que moi-même.

ALP. AUBUT, Ste-Flavie.

No. 254 MOTS EN LOSANGE.

Premier chez les rois mages ;
Voiture d'autrefois ;
Un saint entre les rois ;
Grand esprit des Sauvages ;
Le bien des combattants ;
La règle du plain chant ;
La force des usages.

V. P., Isle Dupas.

ONT DEVINE :

Alphonse Aubut, Ste-Flavie, 3 ; Mlle Eva Ranger, St-Polycarpe, 3 ; V. P., Isle Dupas, tout ; Mme J. B. Lemelin, Québec, 1 ; T. Pouliot, Ottawa, tout.

SOLUTIONS

No. 248.—Raoul.
No. 249.—Cou-pal.
No. 250.—Havre-sac.
No. 251.—Bec-figue.
No. 252.—S A T U R N E
A V A N I E
T A P I S
U N I R
R I S
N E
E

UN MARIAGE IMPROMPTU

Un mariage des plus remarquables et accompagné de circonstances qui fourniraient matière à la plume d'un romancier, s'est accompli dernièrement en Virginie, près de Richmond. W. Pierce, jeune garçon de l'endroit, courtisait depuis quelque temps miss Daisy Shoemaker, jolie jeune fille d'un fermier bien connu des environs. Les parents de la jeune demoiselle faisaient des difficultés, mais l'ardent amoureux, que rien ne décourageait, tint bon et réussit à décider la jeune fille, qui était mineure, à fuir avec lui.

Il fut convenu qu'elle se servirait de la voiture de son père pour se rendre dans le comté voisin, où son amant l'attendrait avec un ministre prêt à lier le nœud conjugal, et avec les témoins nécessaires. Lorsqu'arriva le moment où Miss Daisy devait partir, elle sentit faiblir son courage et ne put se résigner à se mettre en route. Sa sœur, Miss Jane, une charmante brunette de deux ans plus âgée qu'elle, et qui faisait partie du complot, l'exhorta à prendre courage et à tenir l'engagement pris avec son fiancé. Mais ce fut en vain.

Alors Jane la menaça de prendre sa place si elle ne s'exécutait pas, et quittant sa sœur indécise, elle se jeta dans la voiture et fouetta le cheval sans s'inquiéter des cris de Daisy, qui ne devait pas son plan. Miss Jane arriva au lieu d'attente, s'expliqua avec Pierce et lui déclara qu'elle venait prendre la place de sa sœur. Touché par cet acte d'héroïsme, l'amant de Daisy, ne voulant pas en être pour ses frais, épousa bravement Jane.

MM. Gravel et Thibault donnent avis au public, et en particulier à leur nombreuses pratiques, qu'ils ont maintenant en mains le plus bel assortiment de Tweed Ecossais, Anglais et Canadien, Drap, Serge et Tricot qu'il soit possible de trouver. Leurs prix sont des plus modérés. Ainsi donc si vous voulez être bien servis et acheter à bon marché pour argent comptant, rendez-vous chez Gravel et Thibault, 587, rue Ste-Catherine.

N. B. Nous invitons aussi les Dames à venir examiner notre département de Mode, nous ne doutons pas qu'elles seront émerveillées de l'élégance de nos chapeaux. Venez donc immédiatement pour choisir.



M. GARFIELD RECEVANT LA VISITE DE SA FEMME ET DE SA FILLE

L'ASSASSIN GUITEAU

Les aveux faits par Guiteau prouvent que depuis longtemps il voulait tuer le président et se préparait à accomplir ce crime; ils montrent aussi que c'est un exalté ayant la conscience de ses actes, qui n'est pas inaccessible au raisonnement et aux sentiments d'humanité.

Le dimanche 12 juin, il était assis dans le parc Lafayette, il a vu le président sortir pour aller à l'église Christian de l'avenue Vermont et retournant immédiatement dans sa chambre il a pris son pistolet dans sa poche et a suivi le président à l'église. Il est entré dans l'église, mais il a vu qu'il ne pouvait pas le tuer sans danger de tuer quelqu'autre. Il a remarqué que le président était assis près d'une fenêtre. Après le service il a examiné la fenêtre et vu qu'il pouvait l'atteindre sans difficulté et de ce point tirer à la tête du président sans tuer personne autre. Le mercredi suivant il est allé à l'église, a examiné la localité et la fenêtre, et s'étant convaincu qu'il pourrait accomplir son projet, il a résolu de faire la tentative à l'église le dimanche suivant.

Ayant appris par les journaux que le président quitterait la ville le 18 juin avec Mme Garfield pour Long Branch, il a décidé de le rencontrer à la gare. Il est sorti de sa pension vers cinq heures du matin, 18 juin, est descendu à la rivière au pied de la Dix-septième rue et a tiré cinq coups pour s'exercer et s'assurer que son pistolet était en bon état. Ensuite il est allé à la gare, et il était dans la salle des dames avec le pistolet prêt quand le président et sa suite y sont entrés. Il dit que Mme Garfield avait l'air si faible et frêle qu'il n'a pas eu le courage de tuer le président en sa présence, et comme il savait qu'il aurait une autre occasion, il est sorti de la gare.

Mercredi soir, le président, son fils, et, à ce que je crois, le maréchal des Etats Unis, Henry, ont fait une promenade en voiture. L'assassin a pris son pistolet et les a suivis et guetté quelque temps espérant que la voiture arrêterait, mais il ne s'est pas offert d'occasion. Le mercredi soir, 1er juillet, il était assis dans le parc en face de la Maison Blanche quand il a vu le président sortir seul; il l'a suivi en descendant l'avenue jusqu'à la Quinzième rue, il s'est tenu sur le trottoir opposé de la rue jusqu'à ce que le président fût entré dans la résidence du secrétaire Blaine. Il a guetté quelque temps du coin des rues Quinzième et H. puis, craignant d'attirer l'attention, il est entré dans l'allée derrière la résidence de M. Morton, a examiné son pistolet et a attendu. Le président et le secrétaire Blaine sont sortis ensemble, et il les a suivis jusqu'à la porte de la Maison Blanche sans trouver occasion d'employer son arme.

Le matin du samedi 3 juillet, il a déjeuné au Rigg House, vers 7 heures. Puis il est allé dans le parc où il est resté une heure. Ensuite il a pris un car et s'est rendu jusqu'à la sixième rue; il a engagé un voiturier moyennant \$2 pour le conduire à la prison; il a entré dans le water closet, a sorti son pistolet de sa poche et l'a débarrassé du papier dont il l'avait enveloppé pour empêcher la transpiration de son corps d'humecter la poudre, a examiné soigneusement le pistolet et essayé la détente, puis il est allé prendre un siège dans la salle d'attente des dames et, dès que le président est entré, il s'est avancé derrière lui et l'a tiré deux fois.

UNE CONSIDÉRATION. -- Lorsque la maison Dupuis Frères s'ouvrit sur la rue Ste-Catherine, quartier est de la ville, presque personne dans le commerce de marchandises sèches du moins, ne faisait d'annonces. Voyant cette maison prospérer avec un système d'annonces sages et véridiques, toutes les autres l'imitèrent bientôt et aujourd'hui presque tous les marchands annoncent assez largement.

Rien de plus facile à faire. La question est de savoir si tous sont en état de répondre aux énoncés de leurs annonces.

Dans tous les cas on ferait bien de se méfier des habileurs.

Quant à nous, nous ne craignons pas d'inviter les dames à venir voir nos étoffes à robes nouvelles, nos soies noires, nos demi parapluies (entout-cas) et nos parasols doublés et garnis en dentelle.

Le tout, nous ne craignons pas non plus de l'affirmer, à 25 par cent de moins qu'ailleurs.

Nous venons de recevoir par le steamer le Parisien, plusieurs caisses d'autres marchandises européennes. Dupuis Frères, 605, rue Sainte-Catherine, coin de la rue Amherst.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 28 juillet 1881.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 279.—F. Côté, Québec; N. P. Sorel; X. Beaujeu, Berthier; Un amateur, Terrebonne; M. Lacasse, Lowell, Mass.; "Mat." Berthier; Un Trifluvien, Trois-Rivières.

BLACKBURNE vs. ZUKERTORT. — Les dernières nouvelles de Londres donnent le résultat suivant de ce match: Zukertort gagne 3 parties; Blackburne, 0; remises, 2.

LE JEU DES ÉCHECS EN ORIENT — SON ORIGINE (Suite.)

Pour désigner le roi, la tour et le fou, les Persans servaient des mots de leur langage, chath, roc et pil (éléphant). Le mot roc (rokh) qui, dans le persan ancien, signifiait héros, brave, est la traduction du mot in dieu rotha, dont les deux significations étaient char et héros; plus tard, ce mot, roc, a été employé dans le sens de griffon, monstre ailé, (nomen avis fabulosa), dans le dictionnaire persan de Vuller, et il semble que l'iroudi l'acceptait dans le dernier sens. Ces trois noms passèrent dans la langue arabe; pli changé en fil, les Arabes n'ayant pas la lettre p dans leur alphabet et de là, dans presque toutes les langues d'Europe. Leur trace est évidente dans la terminologie échiquéenne française: ach chah—échecs; a fil—le fol, le fou; roc le roc, le roque, roquer. Chez Maquod, le nom du vialr (dame) est pris également de la langue persane; dans la suite, ce nom a été remplacé par le mot arabe (fers). S'il n'existait aucun témoignage historique, le fait seul que le nom des pièces, chez les Arabes et chez les peuples d'Europe, ont une origine persane, est une preuve incontestable du rôle de la Perse dans la transmission du jeu des Echecs. Ce fait précise également l'époque à laquelle le jeu a été importé de l'Inde en Perse.

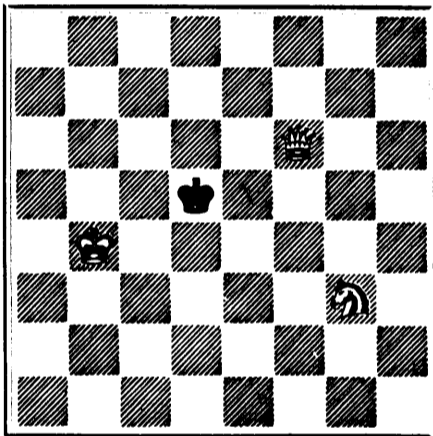
Les Arabes ont conquis le royaume de Perse en l'an 636, et ont emprunté aux Persans les premiers de la civilisation qui les a rendus célèbres; évidemment, c'est à ce moment qu'ils ont connu le jeu des Echecs. Or, pour que les Perses puissent donner aux pièces des Echecs des noms dans leur langage, et transmettre ces noms aux Arabes, il fallait qu'ils eussent reçu le jeu d'Echecs des Indiens avant la conquête des Arabes, c'est-à-dire avant 636, car après ils n'auraient pas pu servir d'intermédiaire entre les Indiens et les Arabes. Ces considérations nous confirment dans l'opinion que le jeu des Echecs est passé des Indiens aux Persans, au plus tard dans le VIe siècle.

(A suivre.)

PROBLEME No. 281.

Composé pour l'Opinion Publique par M. J. FAYSSÉ, Beauvoisin, France.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups.

SOLUTION.—No. 279.

- Blancs. 1 R 2e D, 2 C pr C, échec, 3 C 5e FD, mat. Noirs. 1 C 3e C, échec, 2 R 5e R. Et autres variations.

PARTIE CLASSIQUE ET MODELE.

142e PARTIE

Jouée en Angleterre en 1858 entre MM. Bird et Paul Morphy.

Défense Philidor.

- Blancs. M. BIRD. 1 P 4e R, 2 C 3e FR, 3 P 4e D, 4 C 3e FD, 5 CD pr P, 6 C 3e CR, 7 C 5e R, 8 F 5e CR, 9 C 5e TR, 10 D 2e D, 11 P 4e CR, 12 C pr C (2), 13 C 5e R, 14 F 2e R, 15 C pr C, 16 F 3e R, 17 Roquent TD, 18 F pr T, 19 P 3e FD, 20 P 4e CD, 21 R 2e F, 22 R 2e C, 23 P pr F, 24 D pr T, 25 R 2e F, 26 F pr P, 27 T 3e D (6), 28 R 2e D, 29 R 1er D. Noirs. M. P. MORPHY. 1 P 4e R, 2 P 3e D, 3 P 4e FR, 4 PE pr P, 5 P 4e D, 6 P 5e R, 7 C 3e FR, 8 F 3e D, 9 Roquent, 10 D 1er R (1), 11 C pr P, 12 D pr C, 13 C 3e FD, 14 D 2e TR, 15 P pr C, 16 1er CD, 17 T pr PF (3), 18 D 6e TD, 19 D pr PT, 20 D 8e TD, échec, 21 D 5e T, échec (1), 22 F pr P, 23 T pr P, échec, 24 D pr D, échec, 25 P 6e R (5), 26 F 4e F, échec, 27 D 5e FD, échec, 28 D 7e T, échec, 29 D 8e C, échec.

Les Blancs abandonnent.

NOTES.

- (1) Bien joué, les Blancs doivent perdre un P, après ce coup. (2) Les Blancs auraient pu d'abord prendre avantageusement le PC avec le C. (3) Combinaison d'autant plus belle et sûre, que les Noirs peuvent toujours avoir au moins une partie remise. (4) Tout cela est remarquablement joué par M. Morphy. (5) Ce jeu est de première force, (6) Il n'y a rien de mieux à jouer.

1881



1881

LA GRANDE

EXPOSITION DU CANADA,

DEVANT AVOIR LIEU EN LA

CITE DE MONTREAL,

—DU—

14 AU 23 SEPTEMBRE,

Sous le patronage de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

25,000 PIASTRES EN PRIX!

Cette Exposition promet de surpasser toutes celles qui ont eut lieu jusqu'ici dans la Puisseance.

ELLE EST DIVISÉE EN TROIS PRINCIPAUX DÉPARTEMENTS :

AGRICULTURE! INDUSTRIE! HORTICULTURE!

OUVERTE AU MONDE ENTIER

Afin de donner plus de facilités, les terrains de l'Exposition ont été agrandis, de même que les bâtiments.

Un espace convenable a été réservé pour la mise en mouvement des machines, et la démonstration des procédés de fabrication.

Plusieurs traits nouveaux et intéressants caractériseront cette Exposition.

Les arrangements ont été faits pour l'exhibition de produits de l'industrie française, qui seront envoyés directement de Paris, spécialement pour l'Exposition.

On croit que d'autres pays exposeront aussi.

Le magnifique vapeur "PARISIEN" sera dans le port durant le temps de l'Exposition.

GRANDE LAITERIE.

Parmi les autres nombreuses attractions,

DES PRIX SPECIAUX

Sur un grand pied sont offerts par le Comité d'Exposition et les marchands de produits de Montréal, aux exposants de BEURRE et FROMAGE!

Les produits de la Laiterie en voie de fabrication sur les terrains!

Le comité a pris des mesures pour faire fonctionner une Fabrique de Beurre et de Fromage pendant toute la durée de l'Exposition.

Cette partie du programme promet d'être l'un des plus intéressants attrait de l'Exposition.

GRANDE MONTRE DE CHEVAUX ET DE BESTIAUX!

Les chevaux et les bestiaux seront montrés dans le Rond entre 2 et 5 P. M., chaque jours, depuis Vendredi, 16 Septembre.

ATTRAIT PARTICULIERS!

Des mesures ont été prises pour organiser des réjouissances publiques en dehors de l'Exposition proprement dite.

EXPLOSIONS DE TORPILLES DANS LE PORT!

Démontrant par une série d'expériences étonnantes, sur le fleuve, les effets destructeurs des torpilles dans la guerre. On fera sauter des vaisseaux de grandes dimensions, obtenus pour la circonstance.

GRANDE DEMONSTRATION MILITAIRE!

Processions au Flambeau et Feu d'Artifice!

Le soir, d'une magnificence éclipsant tout ce qui a jamais eu lieu en ce genre au Canada. Aussi

EXPÉRIENCE DE LUMIÈRE ELECTRIQUE!

SAUTS DE CHEVAUX!

Grands jeux athletiques et concours de Pompiers, etc.

Un programme de tous ces extraits sera publié plus tard.

De plus grandes facilités seront effectuées pour l'accès aux terrains.

Par arrangements spéciaux avec les Compagnies de Chemin de Fer et de Navigation, des Excursions se feront à

PRIX REDUITS!

Ceux qui ont l'intention d'exposer doivent envoyer leur nom sans délai.

Pour liste de prix, formule d'entrée, ou toute autre information, s'adresser aux soussignés.

S. C. STEVENSON,

Sec. Dépt. Indust.

181, Rue St-Jacques.

Montréal, 28 juillet 1881.

GEO. LECLERE,

Sec. Dépt. Agr.

63, Rue St-Gabriel.

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL

Montréal, 29 juillet 1881.

Table with columns: FARINE, \$ c. \$ c. Items include Farine de blé de la campagne, Farine d'avoine, etc.

Table with columns: GRAINS, \$ c. \$ c. Items include Blé par minot, Pois, Orge, etc.

Table with columns: LAITERIE, \$ c. \$ c. Items include Beurre frais à la livre, Beurre salé, Fromage à la livre, etc.

Table with columns: VOAILLES, \$ c. \$ c. Items include Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, etc.

Table with columns: LÉGUMES, \$ c. \$ c. Items include Pommes au baril, Patates au sac, Fèves par minot, etc.

Table with columns: GIBIERS, \$ c. \$ c. Items include Canards (sauvages) par couple, Canards noirs par couple, etc.

Table with columns: VIANDES, \$ c. \$ c. Items include Bœuf à la livre, Lard do, Mouton do, etc.

Table with columns: DIVERS, \$ c. \$ c. Items include Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, etc.

Marché aux Bestiaux

Table with columns: \$ c. \$ c. Items include Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs., Bœuf, 2me qualité, etc.

Table with columns: \$ c. \$ c. Items include Poin, 1re qualité, par 100 bottes, Poin, 2me qualité, etc.

HOP BITTERS.

(A Medicine, not a Drink.)

CONTAINS

HOPS, BUCHU, MANDRAKE, DANDELION.

AND THE PUREST AND BEST MEDICAL QUALITIES OF ALL OTHER BITTERS.

THEY CURE

All Diseases of the Stomach, Bowels, Blood, Liver, Kidneys, and Urinary Organs, Nervousness, Sleeplessness and especially Female Complaints.

\$1000 IN COLD.

Will be paid for a case they will not cure or help, or for anything impure or injurious found in them.

Ask your druggist for Hop Bitters and try them before you sleep. Take no Other.

D. I. C. is an absolute and irresistible cure for Drunkenness, use of opium, tobacco and narcotics.

SEND FOR CIRCULAR.

All above sold by druggists. Hop Bitters Mfg. Co., Rochester, N. Y., & Toronto, Ont.

GLACIERES,

MÉTIER A SÉCHER LES RIDEAUX,

URNES POUR EAU GLACÉE,

TRAPPE-MOUCHES,

SABOTIÈRES,

Etc., Etc., Etc.,

Ainsi qu'un assortiment complet en agrès de pêche, à mon nouveau magasin,

188, RUE NOTRE-DAME.

L. A. SURVEYER,

Montréal.

\$1,000,000. \$1,000,000

CITE DE MONTREAL

Débetures à Coupons ou Actions

ENREGISTRÉES

A 4 POUR CENT

Remboursables dans 40 ans



Afin de pourvoir à la liquidation de la réclamation du gouverneur... ent Pro. incial, relative à la dette de l'emprunt municipal, et de rencontrer certaines débetures jusqu'à \$350,000, à échoir en Mai 1882 et émisses en rapport avec l'emprunt fait par la Cité en faveur du chemin de fer du St Laurent et de l'Atlantique, prises mais non payées par la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc.

La Corporation de la Cité de Montréal

demande par les présentes des offres pour les actions susdites jusqu'à concurrence de \$600,000 (montant des besoins actuels) endossées "Soumissions pour Actions," et adressées au soussigné pour être soumises au Comité des Finances.

JEUDI, LE 11 AOUT 1881.

On ne recevra aucune offre au-dessous de 95 pour cent de la valeur réelle, et la répartition se fera dans l'ordre des demandes suivant le taux qui sera offert

La Cité se propose d'émettre des débetures à coupons par parts de \$100, \$500 et \$1,000, et si on le désire, ces parts pourront être converties en actions enregistrées du

Fonds Consolidé de la Cité de MONTREAL

qui est devenu un placement si avantageux pour les

FONDS EN FIDEI-COMMIS.

L'intérêt sera payable semi-annuellement les premiers Jours de Mai et de Novembre de chaque année, et il sera pourvu à un

FONDS D'AMORTISSEMENT

jusqu'à concurrence de UN POUR CENT sur le montant de l'émission pour placements, avec accumulation dans les garanties elles-mêmes soit par des achats au pair ou au-dessous du pair ou par des tirages annuels tels que pourvus dans les derniers amendements à la charte de la Cité.

Les détenteurs des débetures à échoir le 1er Mai prochain peuvent dès maintenant prendre les arrangements nécessaires pour les convertir en celles que l'on se propose d'émettre.

Cet emprunt est une des occasions les plus favorables pour le placement sûr et le paiement régulier de l'intérêt sur les épargnes, et nous le recommandons à ceux qui préfèrent une GARANTIE PARFAITE et un taux d'intérêt modéré pour leurs placements et qui ne veulent pas courir le risque de souscrire à des actions portant un taux nominal d'intérêt plus élevé mais quelquefois douteux.

Pour toutes autres informations relatives à cette soumission, s'adresser par demande au soussigné,

JAMES F. D. BLACK, Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité, Montréal, 11 juillet 1881.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces (bâtisses du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérées dans L'Opinion Publique.

NOUVEAU PROCÉDÉ

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

L'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

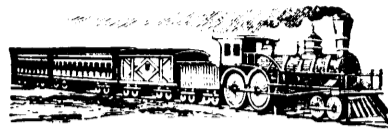
ESSAYEZ-LE !

LES PILULES GOLVIN

ET LEUR IMITATION



On cherche à amener une confusion par une imitation grossière des Pilules Golvin. — Toute boîte de Pilules qui ne serait pas conforme au modèle ci-contre devra être considérée comme une contrefaçon. De plus, chaque pilule porte imprimé le nom Golvin. — Les Pilules de Golvin sont un puissant dépuratif du sang. Elles sont efficaces dans toutes les maladies; elles guérissent les Constipations les plus opiniâtres, les Rhumatismes, la Goutte, les Maladies de la peau, et particulièrement toutes les affections émanées dans le Nouveau Guide de LA SANTE. En purifiant le sang, elles sont un préservatif des nombreuses maladies et les moudres maux qu'amène le renouveau. — Se vendent dans toutes les Pharmacies — Exiger avec chaque boîte le Nouveau Guide de la Santé. — Toute communication relative à la Méthode dépurative, doit être adressée à M. GOLVIN, 50, rue Olivier-de-Serres, Paris. — A Montréal, LAVIOLETTE & NELSON.



Chemin de fer "South Eastern Railway" AND MONTREAL AND

BOSTON

AIR LINE,

La ligne la plus courte et la plus facile pour se rendre aux

MONTAGNES BLANCHES,

Concord, Manchester, Nashua, Lowell, Worcester, Providence et

BOSTON,

Et dans toutes les villes des Etats de la Nouvelle-Angleterre et dans les Cantons de l'Est.

Le et après LUNDI le 27 Juin, les convois du chemin de fer "South Eastern" arriveront à la gare Bonaventure et en partiront aux heures suivantes:

Depart de Montréal:

Train express de jour se rendant à Boston, à 8.30 A. M. Train, service local, pour Knowlton et toutes les stations intermédiaires en deça de la frontière, à 5 h. P. M. Le samedi à 2 heures P. M. au lieu de 5 heures P. M. Convoi de nuit pour Boston avec wagon Pullman, à 6.30 heures P. M.

Arrivée à Montréal:

Train express de nuit de Boston à 8.25 heures A. M. Convoi de Knowlton et stations intermédiaires, service local, à 9.15 h. A. M. Le lundi à 8.25 h. A. M., au lieu de 9.15 h. A. M.

Train express de Boston, service de jour, à 8.45 P. M. Le train express de nuit partant à 6.30 h. P. M. n'arrête qu'au canton de Chambly, West Farmham et Cowansville, entre St-Lambert et Sutton Junction, le samedi excepté; ce jour là, le train arrête à toutes stations.

Le train express arrivant à 8.40 heures A. M. arrêtera chaque jour à Richelieu, Canton de Chambly et Bassin de Chambly.

Des wagons dortoirs de première classe sont attachés à tous les convois de nuit qui arrivent à la gare Bonaventure

On fait le trajet de Montréal à Boston par n'importe quel convoi, sans changer de wagons. Bagages à destination des principales villes de la Nouvelle-Angleterre, enregistrés.

Bagage examiné par les officiers de la douane à la gare Bonaventure, ce qui évite tout le trouble aux voyageurs à la frontière.

Pour l'achat des billets, s'adresser au No. 302 rue St-Jacques, à l'hôtel Windsor et à la gare Bonaventure.

BRADLEY BARLOW,

Président et Gérant Principal.

AVIS!

The Scientific Canadian

AND

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

ORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AIGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND,

PROPRIETAIRE ET EDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY,

Advertisement for Poudre à Pâte Victoria, featuring a portrait of a woman and text: 'La seule Certifiée Pure par le Prof. J. Baker Edw. Rds. Analyste. TOUS LES ÉPICIERIS Manufacturée par D.C. Brosseau & Cie. MONTREAL.'

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 10c caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'6 échantillons complets pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonce. Diminution sur le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonce de Fantaisie, 50c. Adresse: STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.,

Ecole d'Agriculture de L'Assomption

Enseignement GRATUIT théorique et pratique. \$6.00 par mois donnés aux élèves boursiers par le Conseil d'Agriculture. — COURS de 2 ans, comprenant (160) Métrie, Arithmétique, Orthographe, Agriculture, dans toutes ses parties, Art Vétérinaire, Droit Rural, etc. — PRATIQUE: 8 heures l'été, 4 heures l'hiver. — VACANCES: en janvier et février. CONDITIONS D'ADMISSION: — Application par écrit au Directeur de l'Ecole, être âgé d'au moins 15 ans, bien constitué, muni d'un certificat de moralité par le curé ou le maire de la paroisse de l'applicant, savoir lire, écrire et chiffrer. Cette école est la plus avantageuse sous tous rapports pour les jeunes gens qui se destinent à l'agriculture.

JOS. GAUDET, Ptre, Directeur. J. J. MARSAN, 6or, M. U. A., Professeur et Gérant.

COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE - BURLAND

(En commandite)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, Etc., Etc.

3, 5, 7, 9 ET 11, RUE BLEURY

MONTREAL.

Possédant un personnel choisi et un matériel très considérable et des plus améliorés, cette Compagnie est toujours prête à exécuter toutes commandes qui lui seront confiées, dans le plus court délai et aux meilleures conditions.

Des artistes sont attachés à chaque département

IMPRESSIONS DE TOUT GENRES

Bureaux de publications du Canadian Illustrated, L'Opinion Publique, Scientific Canadian, Patent Office Record, etc. etc.

G. B. BURLAND, GÉRANT.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE).